

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins ou Mouvement) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

**De solides résultats financiers, notamment grâce à
l'apport significatif des activités d'assurance au Canada**

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	995 \$	981 \$	2 052 \$	1 942 \$
Primes nettes	1 698	1 876	1 499	3 574	2 940
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	683	733	677	1 416	1 347
Revenus d'exploitation ⁽¹⁾	3 438	3 604	3 157	7 042	6 229
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(413)	1 323	665	910	1 381
Revenu total	3 025	4 927	3 822	7 952	7 610
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	89	80	192	174
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	332	2 503	1 573	2 835	3 174
Frais autres que d'intérêts	1 791	1 752	1 619	3 543	3 227
Impôts sur les excédents	170	119	104	289	205
Excédents avant ristournes aux membres	629 \$	464 \$	446 \$	1 093 \$	830 \$
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	11,4 %	9,5 %	9,9 %	10,4 %	9,4 %
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,5	72,3	72,0	69,2	72,7
Taux de dotation ⁽¹⁾	0,27	0,24	0,22	0,25	0,24

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

BILAN ET INDICATEURS

(en millions de dollars, en pourcentage et en coefficient)	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Bilan	Indicateurs	Bilan	Indicateurs
Actif	250 893 \$		229 387 \$	
Prêts nets	155 201		150 454	
Dépôts	152 821		146 324	
Capitaux propres	21 166		18 893	
Indicateurs				
Ratio des fonds propres de la catégorie 1A	16,0 %		15,7 %	
Ratio des fonds propres de la catégorie 1	16,0 %		15,8 %	
Ratio du total des fonds propres	17,7 %		17,9 %	
Actifs/fonds propres ⁽¹⁾	s. o.		10,8	
Ratio de levier ⁽¹⁾	7,2 %		s. o.	
Prêts douteux bruts/prêts bruts ⁽²⁾	0,34 %		0,34 %	

⁽¹⁾ Voir la section « Gestion du capital ».

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 août 2015 — Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins, premier groupe financier coopératif du Canada, enregistrait des excédents avant ristournes aux membres de 629 M\$, soit une croissance de 183 M\$, ou de 41,0 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2014.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises qui s'est chiffrée à 239 M\$, ou à 38,0 %, des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 195 M\$ et de 194 M\$, qui représentent 31,0 % et 30,8 % des excédents.

« Je suis évidemment très satisfaite de ces résultats qui sont le reflet de la forte progression de nos activités au Canada, particulièrement dans le domaine de l'assurance. Grâce à cette solide performance, Desjardins apporte non seulement la sécurité que recherchent ses membres et ses clients, mais il peut également continuer d'innover et de contribuer à l'essor et au dynamisme de nos communautés, a déclaré la présidente et chef de la direction, Monique F. Leroux. Je me réjouis enfin du récent classement de Bloomberg, qui nous place au premier rang nord-américain et au cinquième rang mondial des institutions bancaires les plus solides. Nous y voyons un encouragement à poursuivre nos efforts afin de consolider davantage notre capitalisation. »

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 11,4 %, par rapport à 9,9 % au trimestre correspondant de 2014. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des excédents.

Le Mouvement Desjardins jouit toujours d'une très bonne capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 16,0 % et de 17,7 % au 30 juin 2015, alors qu'ils étaient respectivement de 15,7 % et de 17,9 % au 31 décembre 2014.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA
Présidente et chef de la direction du
Mouvement Desjardins

Daniel Dupuis, FCPA, FCA
Premier vice-président, Finances et chef de la direction financière,
Mouvement Desjardins

TABLE DES MATIÈRES

1 Faits saillants financiers	9 Revue des résultats financiers	39 Renseignements complémentaires
2 Message de la direction	10 Incidence de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm	39 Contrôles et procédures
3 Rapport de gestion	10 Analyse des résultats	39 Information relative aux parties liées
3 Mode de présentation de l'information financière	13 Résultats par secteurs d'activité	39 Méthodes comptables critiques et estimations
6 Évolution du contexte réglementaire	20 Sommaire des résultats intermédiaires	39 Modifications comptables futures
7 Mise en garde sur les énoncés prospectifs	21 Revue du bilan	39 Événements importants
8 Le Mouvement Desjardins en bref	21 Gestion du bilan	40 États financiers combinés intermédiaires résumés non audités
8 Environnement économique et perspectives	22 Gestion du capital	
	26 Arrangements hors bilan	
	27 Gestion des risques	
	28 Gestion des risques	
	38 Information additionnelle liée à l'exposition à certains risques	

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion, daté du 12 août 2015, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 juin 2015, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement. Cependant, il a choisi d'appliquer les dispositions prévues dans ce dernier afin d'exprimer sa volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de gouvernance financière. De l'information sur les contrôles et les procédures du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 juin 2015 et le rapport annuel 2014 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2014), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Internet de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com (sous le profil de Capital Desjardins inc.), où l'on trouve également les notices annuelles de la Caisse centrale Desjardins (sous le profil de la Caisse centrale Desjardins) et de la Fédération (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec). D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Internet du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos/investisseurs, bien qu'aucune information présentée sur ces sites ne soit intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers combinés annuels et intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. Pour de plus amples renseignements sur les méthodes comptables appliquées, se reporter aux états financiers combinés annuels et intermédiaires.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur l'obligation d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux IFRS et diverses mesures financières non conformes aux IFRS. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages

Les excédents nets du secteur Assurance de dommages sont rajustés afin d'exclure le gain à la date d'acquisition et les frais, nets d'impôts, engagés dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de State Farm. Les frais comprennent les coûts liés à la transaction, à l'intégration des activités, ainsi que les frais de transformation. Pour les autres secteurs d'activité, ces coûts n'ont pas été significatifs.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents nets du secteur Assurance de dommages tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents nets rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Présentation des excédents nets du secteur Assurance de dommages selon les états financiers combinés	194 \$	76 \$	61 \$	270 \$	82 \$
Gain à la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm	-	(55)	-	(55)	-
Frais liés à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm, nets d'impôts	11	7	10	18	23
Présentation des excédents nets rajustés du secteur Assurance de dommages selon le rapport de gestion	205 \$	28 \$	71 \$	233 \$	105 \$

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le résultat est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité.

Prêts douteux bruts/prêts bruts

L'indicateur prêts douteux bruts/prêts bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts douteux bruts exprimés en pourcentage du total des prêts bruts.

Prêts moyens – Dépôts moyens

Les soldes moyens de ces éléments sont utilisés comme mesures de croissance. Ils correspondent à la moyenne des montants à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédent la période visée.

Primes brutes souscrites

Les primes brutes souscrites sont utilisées comme mesure de croissance des activités d'assurance. Ils correspondent aux primes stipulées dans les polices émises au cours de la période.

Ratio des sinistres

Le ratio des sinistres est utilisé comme mesure de rentabilité. Il correspond aux frais de sinistres, déduction faite de la réassurance, exprimés en pourcentage des primes nettes acquises et excluant l'ajustement fondé sur le rendement du marché. Ce dernier se définit comme étant l'incidence des fluctuations du taux d'actualisation sur les provisions pour sinistres et les frais de règlement en fonction du changement du rendement fondé sur le marché des actifs qui appuient ces provisions.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les résultats propres aux placements. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les revenus nets sur les titres disponibles à la vente ainsi que les revenus nets sur les autres placements. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés. Les revenus de placement incluent, entre autres, les activités d'appariement des filiales d'assurance et les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Présentation des revenus selon les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	995 \$	981 \$	2 052 \$	1 942 \$
Primes nettes	1 698	1 876	1 499	3 574	2 940
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	122	118	123	240	243
Commissions sur prêts et cartes de crédit	156	154	146	310	293
Services de courtage et de fonds de placement	267	252	250	519	479
Honoraires de gestion et de services de garde	105	93	84	198	165
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(612)	1 174	474	562	1 031
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	107	105	119	212	224
Revenus nets sur les autres placements	92	44	72	136	126
Revenus de change	21	26	16	47	38
Autres	12	90	58	102	129
Revenu total	3 025 \$	4 927 \$	3 822 \$	7 952 \$	7 610 \$
Présentation des revenus selon le rapport de gestion					
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	995 \$	981 \$	2 052 \$	1 942 \$
Primes nettes	1 698	1 876	1 499	3 574	2 940
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	122	118	123	240	243
Commissions sur prêts et cartes de crédit	156	154	146	310	293
Services de courtage et de fonds de placement	267	252	250	519	479
Honoraires de gestion et de services de garde	105	93	84	198	165
Revenus de change	21	26	16	47	38
Autres	12	90	58	102	129
Revenus d'exploitation	3 438	3 604	3 157	7 042	6 229
Revenus de placement					
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(612)	1 174	474	562	1 031
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	107	105	119	212	224
Revenus nets sur les autres placements	92	44	72	136	126
	(413)	1 323	665	910	1 381
Revenu total	3 025 \$	4 927 \$	3 822 \$	7 952 \$	7 610 \$

Taux de dotation

Le taux de dotation est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts bruts moyens.

Ventes d'assurances

Les ventes d'assurances sont utilisées comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Elles correspondent aux nouvelles primes annualisées brutes des polices d'assurance individuelle et collective.

Ventes nettes d'épargne

Les ventes nettes d'épargne sont utilisées comme mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Elles regroupent les ventes d'épargne individuelle et collective des produits manufacturés par les entités au sein du secteur, et sont constituées des dépôts diminués des retraits, qu'ils soient comptabilisés au bilan ou hors bilan.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité en matière de fraude, de corruption, de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités, et il vise à respecter de saines pratiques en la matière.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), ce qui l'assujettira, entre autres, à des exigences de capitalisation supérieures ainsi qu'à des exigences de divulgation accrue conformément aux instructions de l'AMF. Ainsi, en sa qualité d'IFIS-I, le Mouvement se verra imposer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux. Notons également qu'en se basant sur les recommandations émises par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du Conseil de stabilité financière et contenues dans le document *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, le Mouvement Desjardins poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à intégrer ces recommandations à son cadre de communication de l'information relative à la gestion des risques. De plus, le Mouvement a élaboré un plan de retour à la viabilité détaillant les mesures qu'il mettra en œuvre pour rétablir sa situation financière en cas de crise. Il est à noter que le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a également statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

Le 5 décembre 2013, le ministre des Finances et de l'Économie du Québec a déposé à l'Assemblée nationale le Rapport sur l'application de la *Loi sur les coopératives de services financiers*. Ce rapport contient des propositions qui serviront de balises aux modifications du cadre législatif actuel visant à l'adapter à l'évolution des coopératives de services financiers et aux exigences des nouvelles normes internationales imposées aux institutions financières. L'entrée en vigueur de la loi amendant le cadre législatif est présentement prévue pour le début de l'année 2016.

Les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF applicables aux institutions financières canadiennes comportent, depuis le 1^{er} janvier 2013, des règles relatives aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, qui sont inclus dans les fonds propres réglementaires. Le Mouvement Desjardins, en vertu des lignes directrices sur les normes relatives à la suffisance de capital de base de l'AMF, est assujetti à des règles similaires applicables aux instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité de son capital réglementaire (avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2013). Le Mouvement Desjardins n'a toutefois émis aucun instrument visé par ces règles. Étant donné que des discussions ont lieu en regard de l'application aux entités coopératives des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence au niveau international, des modifications pourraient être apportées aux lignes directrices de façon à refléter les conclusions de ces discussions.

Le 28 mars 2014, le gouvernement canadien a déposé la *Loi n° 1 sur le plan d'action économique de 2014* qui fait partie du projet de loi de mise en œuvre budgétaire. Cette loi prévoit des modifications à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ces modifications devraient entrer en vigueur au cours du second semestre de l'année 2015. Tout en préparant la mise en œuvre de ces changements législatifs, le Mouvement Desjardins effectue une vigie constante afin de connaître la date de leur entrée en vigueur.

Le 1^{er} août 2014, le gouvernement du Canada a lancé une consultation publique portant sur un régime proposé de protection des contribuables et de recapitalisation applicable aux banques canadiennes d'importance systémique nationale. La période de consultation s'est terminée en septembre 2014, mais aucune date de mise en œuvre n'a été fournie à ce jour. Ce régime n'est pas applicable dans l'immédiat au Mouvement Desjardins, qui est réglementé par l'AMF, car le gouvernement du Québec n'a pas encore publiquement réagi ni annoncé ses intentions à ce sujet.

Le 16 décembre 2014, le gouvernement du Canada a adopté le projet de loi C 43 – *Loi n° 2 sur le plan d'action économique de 2014*. Entre autres choses, cette loi modifie plusieurs lois pour limiter les moyens d'intervention fédéraux à l'endroit des sociétés coopératives de crédit provinciales. Plus précisément, elle officialise le fait que la Banque du Canada ne peut consentir un prêt ou une avance à une société coopérative de crédit provinciale que si la province a consenti, par écrit, à l'indemniser pour les pertes découlant du prêt ou de l'avance qu'elle pourrait subir. Les politiques de la Banque du Canada sur l'aide d'urgence exigeaient déjà de tels engagements d'indemnisation des provinces depuis 2009. La loi met également fin aux accords de soutien financier à la liquidité conclus notamment entre la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Régie de l'assurance-dépôts du Québec (remplacée par l'AMF). Les dispositions de la loi portant sur les exigences en matière d'aide d'urgence et l'entente fédérale-provinciale relative à l'assurance-dépôts ne sont pas encore en vigueur. Le Mouvement Desjardins s'attend à ce que des ententes satisfaisantes avec les deux ordres de gouvernement soient négociées avant que ces dispositions entrent en vigueur afin que cette loi n'affecte pas la stabilité du système financier canadien.

Le 5 mai 2015, la Banque du Canada a lancé une consultation publique portant sur le cadre régissant les opérations de la Banque du Canada sur les marchés financiers et ses politiques d'octroi de l'aide d'urgence. Entre autres choses, la Banque du Canada propose de réserver l'aide d'urgence aux institutions ayant mis en place des cadres crédibles de redressement et de résolution et, dans certaines circonstances, à accorder l'aide d'urgence à des institutions provinciales comme les caisses et les coopératives de crédit ainsi qu'à leurs centrales. Cette aide d'urgence aux institutions provinciales serait cependant limitée aux situations critiques pour le système financier canadien. La période de consultation lancée par la Banque du Canada a pris fin le 4 juillet 2015.

La Réserve fédérale américaine (FED) a mis en place un certain nombre de règles et de normes qui ont des effets sur les institutions financières autres qu'américaines qui exercent des activités aux États-Unis. Ces mesures ont plusieurs répercussions sur le Mouvement Desjardins. Les règles découlant de la Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act adoptée en 2010 touchent notamment la mise en œuvre des articles traitant de la négociation de swaps, de la négociation pour compte propre et de la propriété des fonds de couverture (règle Volcker) ainsi que celles qui ont trait à la production d'un plan de résolution. Le 10 décembre 2013, les autorités américaines ont publié les textes d'application de la règle Volcker qui a été adoptée pour limiter la spéculation des institutions financières. La date pour se conformer à cette règle est le 21 juillet 2015, et un délai supplémentaire allant jusqu'en 2017 a été accordé par la FED pour certains produits financiers complexes. À partir de juillet 2016, le Mouvement Desjardins devra respecter les obligations s'y rapportant ainsi que les nouvelles normes Enhanced Prudential Standards for Bank Holding Companies and Foreign Banking Organizations. Des activités de mise en œuvre sont en cours afin d'assurer la conformité à cette réglementation dans le respect du calendrier imposé par la FED.

La *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)* est une loi américaine visant à contrer l'évasion fiscale aux États-Unis en imposant aux institutions financières l'obligation d'identifier et de qualifier leurs titulaires de comptes qui sont des contribuables américains aux fins de la déclaration de cette information aux autorités compétentes. Un accord signé par les gouvernements canadien et américain est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2014. Le Mouvement Desjardins a mis en place un processus de déclaration annuel afin de respecter ses obligations légales et a soumis comme exigé, sa première déclaration. La Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques a été présentée aux ministres des Finances des pays du G20 à la fin de septembre 2014, et le Canada a signé son engagement, le 3 juin 2015 confirmant son adhésion à cette norme à compter du 1^{er} juillet 2017. Les obligations stipulées dans cette norme internationale sont basées en grande partie sur celles de la FATCA, et il est prévu que le premier échange d'information entre le Canada et les autorités compétentes aura lieu le 1^{er} mai 2018, sous réserve de l'adoption de la réglementation nécessaire. Le Mouvement Desjardins continuera de faire une vigie constante de l'évolution de ces futures exigences afin de s'assurer de les respecter lors de leur entrée en vigueur.

Le 11 juin 2015, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a déposé à l'Assemblée nationale du Québec le projet de loi 57 modifiant la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées. Ce projet de loi, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2016, vise principalement à modifier les règles de financement applicables aux régimes de retraite du secteur privé enregistrés au Québec. Le projet de loi reflète les travaux du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre entrepris dans la foulée du dépôt du rapport du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois. Les modifications aux règles de capitalisation visent à favoriser la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées. Le projet de loi apporte des changements en matière d'affectation et d'attribution de l'excédent d'actif. Des travaux sont en cours afin d'évaluer les incidences de ce projet de loi pour le Mouvement Desjardins.

Le 12 juin 2015, le ministère des Finances du Québec a rendu public son rapport sur l'application de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*. Le ministère y fait au total cinq recommandations. Le Mouvement Desjardins a l'intention de déposer un mémoire d'ici le 11 septembre 2015.

Enfin, le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant le capital et les liquidités en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur les contrôles bancaires. À cet effet, ce comité a publié en janvier 2015 une nouvelle norme liée au troisième pilier, qui vise à accroître la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de cette norme.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux. Ce rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés ainsi que les perspectives concernant les économies canadienne, américaine, européenne et internationale. Ces énoncés incluent, entre autres, ceux qui figurent dans les sections « Environnement économique et perspectives », « Revue des résultats financiers », « Revue du bilan » et « Renseignements complémentaires ». Ils se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », des verbes conjugués au futur et au conditionnel ainsi que des mots et des expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, ces prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Le Mouvement Desjardins recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement.

Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion. Ces facteurs incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2014 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation. Mentionnons également, au titre de ces facteurs, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, y compris les changements d'ordre législatif ou réglementaire au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, comme les changements apportés aux politiques monétaires et fiscales, aux directives concernant la présentation de l'information et aux directives réglementaires en matière de liquidités, ou les interprétations qui en sont faites. Notons aussi les modifications apportées aux lignes directrices relatives aux fonds propres et les nouvelles interprétations de ces dernières ainsi que le risque environnemental, qui correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant des impacts ou des problèmes d'ordre environnemental, que ceux-ci proviennent des activités relatives au crédit, à l'investissement ou aux opérations de ce dernier. Considérons, enfin, le risque lié aux régimes de retraite qui correspond au risque de pertes résultant des engagements pris par le Mouvement Desjardins au profit de ses employés en matière de régimes de retraite découlant principalement des risques de taux, de prix, de change et de longévité.

Citons également, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, à l'évolution de la conjoncture économique et financière au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde, notamment les taux d'intérêt à court et à long termes, l'inflation, les fluctuations des marchés des titres de créances, les taux de change, la volatilité des marchés financiers et le resserrement des liquidités sur certains marchés, la vigueur de l'économie et le volume des affaires réalisées par le Mouvement Desjardins dans une région donnée. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, à la concurrence, aux modifications des normes, des lois et des règlements, à l'exactitude et à l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties, aux méthodes comptables utilisées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la capacité de recruter et de retenir des cadres supérieurs clés, y compris les membres de la haute direction, à l'infrastructure commerciale, à la concentration géographique, aux acquisitions et aux partenariats, aux médias sociaux et aux cotes de crédit.

Mentionnons aussi, à titre de facteurs pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion, les modifications aux lois fiscales, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'évolution de la technologie, la capacité de mettre en œuvre le plan de relève du Mouvement Desjardins dans un délai raisonnable, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux ou de catastrophes naturelles ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions défavorables sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport annuel 2014. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne peut garantir qu'elles se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ses énoncés prospectifs pour prendre des décisions. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risques de même que des autres incertitudes et événements potentiels.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter le bilan du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques. Ces énoncés peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Avec un actif de 250,9 G\$, le Mouvement Desjardins est l'institution financière coopérative la plus importante au Canada. Il regroupe, entre autres, 335 caisses réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales (dont Capital Desjardins inc.), la Caisse centrale Desjardins, La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada. Les secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages proposent aux membres et aux clients, particuliers et entreprises, une gamme complète de produits et de services financiers offrant une réponse adaptée à leurs besoins. Au nombre des employeurs les plus importants au pays, le Mouvement Desjardins mise sur la compétence de plus de 45 000 employés et l'engagement de plus de 4 800 dirigeants élus.

Les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien sont assumés par la Caisse centrale Desjardins. Cette entité est également une institution financière de nature coopérative qui fait partie intégrante du Mouvement.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

En début d'année, la baisse des prix du pétrole n'a pas ravivé l'économie mondiale comme attendu et les États-Unis n'ont enregistré qu'une faible croissance de leur PIB réel au premier trimestre. Il est à remarquer que l'économie eurolandaise s'améliore, affichant de modestes signes d'accélération de trimestre en trimestre. De plus, le crédit aux particuliers et aux entreprises progresse plus rapidement en zone euro, l'inflation remonte et les taux d'intérêt négatifs sont moins présents. La Grèce, dont l'avenir au sein de la zone euro demeure incertain malgré les espoirs d'une nouvelle entente, est retombée en récession au premier trimestre. L'économie japonaise s'est améliorée au début de 2015 connaissant une croissance annualisée de 3,9 % du PIB réel qui contraste avec la courte récession qui a sévi l'an dernier à la suite de la hausse de la taxe de vente. Parmi les principaux pays émergents, c'est l'Inde qui se porte le mieux. En Chine, le ralentissement se poursuit. Les autorités monétaires tentent de limiter cette faiblesse par divers assouplissements de la politique monétaire. La progression du PIB réel mondial devrait être de 3,3 % en 2015 et de 3,9 % en 2016.

Aux États-Unis, les conditions économiques s'améliorent. Ainsi, après une croissance de 0,6 % au premier trimestre de 2015, le PIB réel a progressé de 2,3 % au printemps. Les dépenses de consommation, notamment les ventes d'automobiles, ainsi que le secteur de l'habitation sont en amélioration. De plus, la création d'emplois reste forte, les indices de confiance des ménages augmentent malgré la remontée des prix de l'essence et les salaires montrent les premiers signes d'une accélération. La contraction des investissements dans le secteur pétrolier et la force du dollar américain nuisent à la croissance de l'économie américaine. Affectée par la faiblesse du début de l'année, la croissance annuelle du PIB réel ne devrait atteindre que 2,4 % en 2015. Une hausse de 3,0 % demeure prévue pour l'an prochain.

Au Canada, les conditions économiques se sont considérablement détériorées durant l'hiver. En outre, le PIB réel a diminué de 0,6 % à rythme trimestriel annualisé au premier trimestre de 2015, soit un résultat nettement plus négatif que prévu. Non seulement les investissements non résidentiels ont chuté en raison des difficultés du secteur de l'énergie, mais les dépenses de consommation ont souffert d'un recul prononcé des achats de biens durables. De plus, les exportations ont diminué légèrement, plusieurs problèmes, tels que la baisse des investissements dans le secteur énergétique et le conflit de travail dans les ports de la côte ouest qui a perturbé la manutention des marchandises ont entravé la demande américaine. Le PIB réel pourrait reculer de nouveau au deuxième trimestre, ce qui plongerait l'économie canadienne dans une récession technique. Cette dernière serait toutefois concentrée au sein des secteurs industriels et des régions davantage orientés vers l'énergie et les ressources naturelles. Les projections sont toutefois meilleures pour la seconde moitié de 2015 car la vitalité de la demande américaine ainsi que la valeur plus faible du dollar canadien engendreraient des conditions favorables au commerce extérieur. Les provinces manufacturières, dont l'Ontario, pourraient en profiter particulièrement. Enfin, le PIB réel canadien pourrait croître de 1,1 % en 2015, comparativement à un gain de 2,4 % en 2014.

L'économie du Québec a connu une croissance de 1,6 % à rythme annualisé au premier trimestre de 2015. Certains indicateurs ont été affectés négativement par l'hiver rigoureux, notamment les mises en chantier et les ventes au détail. La hausse de la production d'électricité a toutefois entraîné une hausse de l'activité économique. La baisse du PIB réel de 0,4 % en avril diminue les attentes pour le deuxième trimestre.

Le Québec présente quelques points positifs. Les statistiques sur les investissements sont plus favorables qu'au Canada et la tendance haussière des exportations de la province semble se maintenir. La structure industrielle du Québec montre que l'économie est peu affligée par le bas niveau des cours pétroliers. De plus, la province bénéficie de la faiblesse du dollar canadien et du dynamisme de l'économie aux États-Unis et en Ontario.

Le froid intense de l'hiver 2015 a nui au démarrage de plusieurs chantiers résidentiels. La tendance baissière qui prévalait déjà pour la construction neuve a donc été amplifiée, mais la situation commence à se rétablir. Les ventes de propriétés existantes ont également connu un départ assez lent en 2015, mais un regain d'activité est survenu par la suite. Les prix des résidences ont tendance à se stabiliser et le marché québécois affiche un léger surplus, notamment pour les copropriétés.

Les taux obligataires des pays industrialisés ont augmenté considérablement au cours du deuxième trimestre de 2015. Après être descendu à 0,05 % à la mi-avril, le taux de 10 ans allemand est ainsi remonté aux environs de 0,85 %. Les taux de 10 ans et de 30 ans ont aussi bondi de plus de 0,30 % aux États-Unis et au Canada au cours du deuxième trimestre. La remontée des cours pétroliers, notamment le prix du baril de pétrole *WTI (West Texas Intermediate)* qui est revenu aux environs de 60 \$ US, a contribué à l'augmentation des taux obligataires en diminuant les craintes de déflation. La publication de statistiques économiques encourageantes à la fin du deuxième trimestre a aussi exercé des pressions haussières sur les taux obligataires en augmentant les probabilités que la Réserve fédérale amorce un resserrement monétaire dès sa rencontre de septembre prochain. Le relèvement des taux directeurs américains se ferait cependant de façon très graduelle, ce qui devrait limiter les pressions haussières sur les taux obligataires. Après un début d'année encore plus difficile qu'anticipé pour l'économie canadienne, la Banque du Canada a abaissé ses taux directeurs à la mi-juillet, ce qui a exercé de nouvelles pressions baissières sur la devise canadienne. Elle devrait garder sa politique monétaire inchangée pour plusieurs trimestres à venir. Les marchés boursiers nord-américains n'ont pas affiché une tendance claire au cours des derniers mois étant donné que les investisseurs réagissaient, entre autres, à l'évolution des négociations entre le gouvernement grec et ses créanciers.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS ET INDICATEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Résultats					
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	995 \$	981 \$	2 052 \$	1 942 \$
Primes nettes	1 698	1 876	1 499	3 574	2 940
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	122	118	123	240	243
Commissions sur prêts et cartes de crédit	156	154	146	310	293
Services de courtage et de fonds de placement	267	252	250	519	479
Honoraires de gestion et de services de garde	105	93	84	198	165
Revenus de change	21	26	16	47	38
Autres	12	90	58	102	129
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	3 438	3 604	3 157	7 042	6 229
Revenus de placement ⁽¹⁾					
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(612)	1 174	474	562	1 031
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	107	105	119	212	224
Revenus nets sur les autres placements	92	44	72	136	126
	(413)	1 323	665	910	1 381
Revenu total	3 025	4 927	3 822	7 952	7 610
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	89	80	192	174
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	332	2 503	1 573	2 835	3 174
Frais autres que d'intérêts	1 791	1 752	1 619	3 543	3 227
Impôts sur les excédents	170	119	104	289	205
Excédents avant ristournes aux membres	629 \$	464 \$	446 \$	1 093 \$	830 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾					
Particuliers et Entreprises	239 \$	196 \$	211 \$	435 \$	405 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	195	98	134	293	237
Assurance de dommages	194	76	61	270	82
Autres	1	94	40	95	106
	629 \$	464 \$	446 \$	1 093 \$	830 \$
Retour aux membres et à la collectivité					
Ristournes aux membres	34 \$	40 \$	69 \$	74 \$	144 \$
Commandites et dons	23	15	21	38	38
	57 \$	55 \$	90 \$	112 \$	182 \$
Indicateurs					
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	11,4 %	9,5 %	9,9 %	10,4 %	9,4 %
Indice de productivité ⁽¹⁾	66,5	72,3	72,0	69,2	72,7
Taux de dotation ⁽¹⁾	0,27	0,24	0,22	0,25	0,24

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽²⁾ Le détail par poste est présenté à la note 15 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

INCIDENCE DE L'ACQUISITION DES ACTIVITÉS CANADIENNES DE STATE FARM

Le 1^{er} janvier 2015, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes, de fonds communs, de prêts et d'assurance de prestations du vivant de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm Canada). L'acquisition des activités d'assurance de dommages et de personnes a été réalisée par le transfert d'actifs et la prise en charge de passifs, alors que l'acquisition des autres activités s'est faite par l'achat d'actions de sociétés. Cette acquisition a permis au Mouvement Desjardins de se doter d'un réseau de distribution multiproduit lui donnant accès à une nouvelle clientèle et d'atteindre une taille, particulièrement en assurance de dommages, qui devrait lui procurer des avantages compétitifs.

Le tableau suivant présente l'incidence de cette acquisition sur les résultats opérationnels combinés du Mouvement Desjardins.

INCIDENCE DE L'ACQUISITION DE STATE FARM CANADA⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenus d'exploitation	147 \$	364 \$	- \$	511 \$	- \$
Revenus (pertes) de placement	(14)	156	-	142	-
Revenu total	133	520	-	653	-
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(102)	428	-	326	-
Frais autres que d'intérêts	64	54	-	118	-
Impôts sur les excédents	41	10	-	51	-
Excédents avant ristournes aux membres	130 \$	28 \$	- \$	158 \$	- \$

⁽¹⁾ À l'exclusion des frais, nets d'impôts, liés à l'acquisition de State Farm Canada ainsi que du gain de 52 M\$ réalisé à la date d'acquisition.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014

Excédents

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 629 M\$, soit une croissance de 183 M\$, ou de 41,0 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2014. Le trimestre a été marqué, entre autres, par l'apport de State Farm Canada, une sinistralité favorable en assurance de dommages, une réévaluation des hypothèses actuarielles en lien avec les activités en assurance de personnes ainsi que des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 239 M\$, ou à 38,0 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 195 M\$ et de 194 M\$, qui représentent 31,0 % et 30,8 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 11,4 %, par rapport à 9,9 % au trimestre correspondant de 2014. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des excédents, comme mentionné précédemment.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins s'est donné la mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au deuxième trimestre de 2015. Mentionnons cependant que les exigences accrues en matière de capitalisation résultant de l'évolution de la réglementation touchant l'ensemble des institutions financières dans le monde amènent le Mouvement Desjardins à demeurer prudent dans la répartition de ses excédents. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 34 M\$ pour le trimestre, comparativement à 69 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 23 M\$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites, le retour à la collectivité s'est élevé à 57 M\$ pour le deuxième trimestre, comparativement à 90 M\$ pour le trimestre correspondant de 2014.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 3 438 M\$, en hausse de 281 M\$, ou de 8,9 %, par rapport au deuxième trimestre de 2014.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 1 057 M\$, comparativement à 981 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 76 M\$, ou de 7,7 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 9,1 G\$, ou de 6,2 %, depuis un an. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges.

Les primes nettes ont augmenté de 199 M\$, ou de 13,3 %, pour s'établir à 1 698 M\$ au 30 juin 2015. Cette hausse s'explique principalement par les primes provenant de l'acquisition de State Farm Canada, représentant 212 M\$, et la croissance des activités d'assurance compensée par la diminution des primes de rentes.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 978 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, comparativement à 996 M\$ pour la même période en 2014, soit une baisse de 18 M\$, ou de 1,8 %. Les primes d'assurance individuelle ont atteint 181 M\$, soit une croissance de 41 M\$, ou de 29,3 %, dont 34 M\$ découlent de l'acquisition du portefeuille de State Farm Canada, et les primes d'assurance collective se sont établies à 760 M\$, soit une croissance de 33 M\$, ou de 4,5 %, provenant de la progression des affaires. Les primes de rentes ont diminué de 92 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 87 M\$ des primes d'épargne collective en raison de la signature de contrats importants en 2014.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles avaient dégagé des revenus de primes nettes de 785 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, comparativement à 566 M\$ à la fin de la même période en 2014, soit une hausse de 219 M\$, ou de 38,7 %. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition de State Farm Canada pour un montant de 178 M\$, et dans une moindre mesure, à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 683 M\$, en hausse de 6 M\$, ou de 0,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2014. Cette progression s'explique par la croissance de l'actif moyen sous gestion provenant de la vente de différents produits ainsi que par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, contrebalancée en partie par l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition de State Farm Canada.

Revenus de placement

Par rapport au deuxième trimestre de 2014, les revenus de placement ont diminué de 1 078 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée en partie par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. La diminution a été atténuée par des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Revenu total

Le revenu total a atteint 3 025 M\$, en baisse de 797 M\$, ou de 20,9 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2014. Cette variation découle principalement de la diminution des revenus de placement tel qu'expliqué précédemment.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 103 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, en hausse de 23 M\$, ou de 28,8 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de 2014. Cette augmentation découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de l'augmentation du taux de perte de Services de cartes et Monétique. Le taux de dotation était de 0,27 % comparativement à 0,22 % pour le trimestre correspondant de 2014. Le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 % au 30 juin 2015, en légère hausse par rapport à celui de 0,33 % du trimestre correspondant de 2014.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 332 M\$, en baisse de 1 241 M\$, ou de 78,9 %, par rapport au trimestre correspondant de 2014.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 100 M\$, en baisse de 1 088 M\$ comparativement à 2014. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 1 167 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements de 990 M\$. La diminution des primes de rentes collectives de 87 M\$ a contribué à une diminution des provisions techniques. D'autre part, un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a aussi contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M\$. L'intégration des activités récemment acquises de State Farm Canada a entraîné une augmentation de ces charges d'un montant de 23 M\$. Ces charges ont aussi été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 236 M\$ pour le deuxième trimestre, soit une baisse de 152 M\$, ou de 39,2 %, comparativement au deuxième trimestre de 2014. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 43,0 % pour le deuxième trimestre de 2015, alors qu'il était de 68,0 % au trimestre correspondant de 2014. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des sinistres en assurance de biens et en assurance automobile incluant l'effet de l'acquisition de State Farm Canada comparativement au deuxième trimestre de 2014.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 791 M\$, en hausse de 172 M\$, ou de 10,6 %, comparativement au deuxième trimestre de 2014. Cette augmentation s'explique principalement par les frais provenant des activités acquises de State Farm Canada représentant 64 M\$, la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurance. Ils ont également été marqués par l'indexation annuelle des salaires et la charge de retraite.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 66,5 % pour le deuxième trimestre, comparativement à 72,0 % au trimestre correspondant l'an dernier. L'indice a bénéficié de l'apport de State Farm Canada et d'éléments tels qu'une sinistralité favorable en assurance de dommages, des changements d'hypothèses actuarielles en lien avec les activités en assurance de personnes ainsi que des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Impôts

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 170 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, soit une hausse de 66 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 21,3 %, comparativement à 18,9 % pour le même trimestre en 2014.

Comparaison des premiers semestres de 2015 et de 2014

Excédents

Pour le premier semestre terminé le 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 093 M\$, soit une croissance de 263 M\$, ou de 31,7 %, par rapport à ceux du semestre correspondant de 2014. Le premier semestre a été marqué, entre autres, par l'apport de State Farm Canada, comprenant un gain sur l'acquisition, une réévaluation des hypothèses actuarielles en lien avec les activités en assurance de personnes ainsi que des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Ce résultat reflète la contribution du secteur Particuliers et Entreprises, qui s'est chiffrée à 435 M\$, ou à 39,8 % des excédents. Les secteurs Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ainsi qu'Assurance de dommages ont procuré respectivement des apports de 293 M\$ et de 270 M\$, qui représentent 26,8 % et 24,7 % des excédents. Quant aux activités regroupées sous la rubrique Autres, leur contribution a été de 95 M\$, ou de 8,7 % des excédents.

Le rendement des capitaux propres s'est situé à 10,4 %, par rapport à 9,4 % au semestre correspondant de 2014. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des excédents, comme mentionné précédemment.

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins s'est donné la mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités, un rôle qu'il a poursuivi au premier semestre de 2015. Mentionnons cependant que les exigences accrues en matière de capitalisation résultant de l'évolution de la réglementation touchant l'ensemble des institutions financières dans le monde amènent le Mouvement Desjardins à demeurer prudent dans la répartition de ses excédents. À cet effet, le montant provisionné de ristournes s'est élevé à 74 M\$ pour le semestre, comparativement à 144 M\$ pour la même période l'an dernier. En ajoutant à ce montant la somme de 38 M\$ remise à divers organismes sous forme de dons et de commandites, le retour à la collectivité s'est élevé à 112 M\$ pour le premier semestre, comparativement à 182 M\$ pour le semestre correspondant de 2014.

Revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation se sont établis à 7 042 M\$, en hausse de 813 M\$, ou de 13,1 %, par rapport au premier semestre de 2014.

Le revenu net d'intérêts s'est chiffré à 2 052 M\$, comparativement à 1 942 M\$ pour la même période l'an dernier, soit une hausse de 110 M\$, ou de 5,7 %. Cette augmentation provient de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, qui a été de 9,1 G\$, ou de 6,2 %, depuis un an. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges.

Les primes nettes ont augmenté de 634 M\$, ou de 21,6 %, pour s'établir à 3 574 M\$ au 30 juin 2015. Cette hausse s'explique principalement par les primes provenant de l'acquisition de State Farm Canada représentant 593 M\$ et la croissance des affaires liées aux activités d'assurance, compensée par la diminution des primes de rentes.

L'ensemble des activités d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes a dégagé des revenus de primes nettes d'assurance et de rentes de 1 982 M\$ pour le premier semestre de 2015, comparativement à 1 942 M\$ pour la même période en 2014, soit une hausse de 40 M\$, ou de 2,1 %. Les primes d'assurance ont augmenté de 152 M\$. Plus spécifiquement, les primes d'assurance individuelle ont atteint 365 M\$, soit une croissance de 83 M\$, ou de 29,4 %, dont 67 M\$ découlent de l'acquisition du portefeuille de State Farm Canada, et les primes d'assurance collective se sont établies à 1 514 M\$, soit une croissance de 69 M\$, ou de 4,8 %, provenant de la progression des affaires. Les primes de rentes ont diminué de 112 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 114 M\$ des primes d'épargne collective en raison de la signature de contrats importants en 2014.

Quant aux activités du secteur Assurance de dommages, elles avaient dégagé des revenus de primes nettes de 1 723 M\$ au terme du premier semestre de 2015, comparativement à 1 119 M\$ à la fin de la même période en 2014, soit une hausse de 604 M\$, ou de 54,0 %, dont 523 M\$ est attribuable à l'acquisition de State Farm Canada et, dans une moindre mesure, à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation se sont établis à 1 416 M\$, en hausse de 69 M\$, ou de 5,1 %, par rapport au semestre correspondant de 2014. Cette progression s'explique par la croissance de l'actif moyen sous gestion provenant de la vente de différents produits, le gain réalisé au moment de l'acquisition de State Farm Canada ainsi que par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, contrebalancée par l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition de State Farm Canada.

Revenus de placement

Par rapport au premier semestre de 2014, les revenus de placement ont diminué de 471 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. Cette diminution a été atténuée par les variations de la juste valeur des placements acquis avec les activités de State Farm Canada et des instruments financiers dérivés ainsi que par des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Revenu total

Le revenu total a atteint 7 952 M\$, en hausse de 342 M\$, ou de 4,5 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2014.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 192 M\$ pour le premier semestre de 2015, en hausse de 18 M\$, ou de 10,3 %, par rapport à celle du semestre correspondant de 2014. Cette augmentation découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de l'augmentation du taux de perte de Services de cartes et Monétique. Le taux de dotation était de 0,25 %, comparativement à 0,24 % pour le semestre correspondant de 2014. Le Mouvement Desjardins a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 % au 30 juin 2015, en légère hausse par rapport à celui de 0,33 % du trimestre correspondant de 2014.

Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont totalisé 2 835 M\$, en baisse de 339 M\$, ou de 10,7 %, par rapport au semestre correspondant de 2014.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ont été de 1 750 M\$, en baisse de 635 M\$ comparativement à 2014. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 759 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements de 589 M\$. La diminution des primes de rentes collectives de 112 M\$ a contribué à une diminution des provisions techniques. D'autre part, un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a aussi contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M\$. Outre l'effet déjà mentionné, l'intégration des activités récemment acquises de State Farm Canada a entraîné une augmentation de ces charges d'un montant de 75 M\$. Ces charges ont aussi été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les charges de sinistres du secteur Assurance de dommages ont totalisé 1 092 M\$ pour le premier semestre, soit une hausse de 298 M\$, ou de 37,5 %, comparativement au premier semestre de 2014. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 62,8 % pour le premier semestre de 2015, alors qu'il était de 70,0 % au semestre correspondant de 2014. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des sinistres en assurance de biens et en assurance automobile incluant l'effet de l'acquisition de State Farm Canada comparativement au premier semestre de 2014.

Frais autres que d'intérêts et autre élément

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 3 543 M\$, en hausse de 316 M\$, ou de 9,8 %, comparativement au premier semestre de 2014. Cette augmentation s'explique principalement par les frais provenant des activités acquises de State Farm Canada représentant 118 M\$, la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurance. Ils ont également été marqués par l'indexation annuelle des salaires et la charge de retraite.

Quant à l'indice de productivité, il s'est établi à 69,2 % pour le premier semestre, comparativement à 72,7 % au semestre correspondant l'an dernier. L'indice a bénéficié de l'apport de State Farm Canada et d'éléments tel que des changements d'hypothèses actuarielles en lien avec les activités en assurance de personnes, de l'incidence du gain enregistré au moment de l'acquisition de State Farm Canada ainsi que des gains sur des dispositions de placements immobiliers.

Impôts

La charge d'impôts sur les excédents avant ristournes aux membres a totalisé 289 M\$ pour le premier semestre de 2015, soit une hausse de 84 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014. Quant au taux d'imposition effectif, il a été de 20,9 %, comparativement à 19,8 % pour le même trimestre en 2014.

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et de ses clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Les transactions entre ces secteurs sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant accepté par les différentes entités légales et unités d'affaires. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles qui sont offertes sur les marchés financiers.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, la description de l'industrie à laquelle ils sont associés, leurs stratégies et leurs priorités pour 2015 sont fournis aux pages 36 à 48 du rapport annuel 2014.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives par l'intermédiaire du réseau des caisses Desjardins, de leurs centres Desjardins Entreprises ainsi que des équipes spécialisées. Ce secteur rend également ses produits et ses services disponibles par l'intermédiaire de réseaux complémentaires de distribution et de représentants hypothécaires, par téléphone et Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

PARTICULIERS ET ENTREPRISES — RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾	30 juin 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	1 003 \$	941 \$	925 \$	1 944 \$	1 835 \$
Autres revenus d'exploitation	503	475	457	978	891
Revenus d'exploitation	1 506	1 416	1 382	2 922	2 726
Revenus de placement	12	11	15	23	56
Revenu total	1 518	1 427	1 397	2 945	2 782
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	89	80	192	174
Frais autres que d'intérêts	1 090	1 075	1 047	2 165	2 081
Impôts sur les excédents	86	67	59	153	122
Excédents avant ristournes aux membres	239	196	211	435	405
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	24	30	51	54	106
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	215 \$	166 \$	160 \$	381 \$	299 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	215 \$	165 \$	160 \$	380 \$	298 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	1	-	1	1
Indicateurs					
Prêts bruts moyens ⁽²⁾	150 969 \$	148 700 \$	141 406 \$	149 825 \$	140 136 \$
Dépôts moyens ⁽²⁾	124 237	122 974	119 437	123 477	118 506
Taux de dotation ⁽²⁾	0,27 %	0,24 %	0,23 %	0,26 %	0,25 %
Prêts douteux bruts/prêts bruts ⁽²⁾	0,34	0,35	0,33	0,34	0,33

⁽¹⁾ Les données de 2014 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014

Pour le deuxième trimestre de 2015, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 239 M\$, soit une hausse de 28 M\$ par rapport à la même période en 2014. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des affaires en ce qui a trait au financement et à la vente de produits financiers, qui a eu un effet à la hausse sur les revenus.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 506 M\$, en hausse de 124 M\$, ou de 9,0 %.

Ils ont été marqués par une hausse du revenu net d'intérêts de 78 M\$, ou de 8,4 %, découlant de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, de 9,3 G\$, ou de 6,5 %, depuis un an. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 46 M\$, ou de 10,1 %, comparativement à la même période en 2014, pour s'élever à 503 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente, la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement, et l'augmentation des activités liées aux marchés des capitaux. Cependant, la diminution des revenus liés à certains programmes a contrebalancé en partie cette hausse.

Les revenus de placement ont atteint 12 M\$ et sont comparables à ceux qui avaient été enregistrés au 30 juin 2014.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 1 518 M\$, soit une augmentation de 121 M\$, ou de 8,7 %, par rapport au deuxième trimestre de 2014.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 103 M\$ au deuxième trimestre de 2015, en hausse de 23 M\$, ou de 28,8 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2014. Cette augmentation découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de l'augmentation du taux de perte de Services de cartes et Monétique. Le taux de dotation était de 0,27 % comparativement à 0,23 % au trimestre correspondant de 2014. Le secteur Particuliers et Entreprises a continué de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 %, en légère hausse par rapport à celui de 0,33 % enregistré au trimestre correspondant de 2014.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 090 M\$, soit une augmentation de 43 M\$, ou de 4,1 %, comparativement à la même période en 2014. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. L'indexation annuelle des salaires a également contribué à cette croissance. Cependant, la diminution des dépenses liées à certains programmes a contrebalancé en partie cette hausse.

Comparaison des premiers semestres de 2015 et de 2014

Pour le premier semestre de 2015, les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises ont été de 435 M\$, soit une hausse de 30 M\$ par rapport à la même période en 2014. Ce résultat s'explique principalement par la croissance des affaires en ce qui a trait à la vente de produits financiers et du financement, qui a eu un effet à la hausse sur les revenus.

Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 2 922 M\$, en hausse de 196 M\$, ou de 7,2 %.

Ils ont été marqués par une hausse du revenu net d'intérêts de 109 M\$, ou de 5,9 %, découlant de la croissance de l'ensemble du portefeuille de prêts, de 9,3 G\$, ou de 6,5 %, depuis un an. La forte concurrence dans le marché exerce toujours une pression sur les marges.

Quant aux autres revenus d'exploitation, ils ont augmenté de 87 M\$, ou de 9,8 %, comparativement à la même période en 2014, pour s'élever à 978 M\$. Cette hausse s'explique principalement par la progression des ventes par le réseau des caisses de divers produits du Mouvement Desjardins conçus par les filiales, tels les fonds de placement, la croissance des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente et l'augmentation des activités liées aux marchés des capitaux. Cependant, la diminution des revenus liés à certains programmes a contrebalancé en partie cette hausse.

Les revenus de placement ont atteint 23 M\$, soit une diminution de 33 M\$ comparativement à ceux qui avaient été enregistrés au 30 juin 2014, en raison de la baisse des revenus de négociation liés aux marchés des capitaux et à des gains sur la disposition de valeurs mobilières liées aux excédents de liquidités du réseau de caisses au premier semestre de 2014.

Le revenu total de ce secteur s'est élevé à 2 945 M\$, soit une augmentation de 163 M\$, ou de 5,9 %, par rapport au premier semestre de 2014.

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 192 M\$ au premier semestre de 2015, en hausse de 18 M\$, ou de 10,3 %, par rapport à celle de la période correspondante en 2014. Cette augmentation découle principalement de la croissance des portefeuilles de prêts et de l'augmentation du taux de perte de Services de cartes et Monétique. Le taux de dotation a été de 0,26 % comparativement à 0,25 % au semestre correspondant de 2014. Le secteur Particuliers et Entreprises a continué de présenter un portefeuille de prêts de très grande qualité. En effet, le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 % au 30 juin 2015, en légère hausse par rapport à celui de 0,33 % enregistré au semestre correspondant de 2014.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 2 165 M\$, soit une augmentation de 84 M\$, ou de 4,0 %, comparativement à la même période en 2014. Cette hausse est principalement attribuable à la progression des affaires, notamment des activités de cartes de crédit et de financement au point de vente. L'indexation annuelle des salaires a également contribué à cette croissance. Cependant, la diminution des dépenses liées à certains programmes a contrebalancé en partie cette hausse.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes propose aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins une gamme de produits et de services adaptés aux besoins évolutifs en matière de gestion de patrimoine et de sécurité financière des particuliers, des groupes, des entreprises et des coopératives. Ces produits et services sont distribués par les conseillers et les planificateurs financiers du réseau des caisses Desjardins et du secteur Gestion privée, des conseillers en sécurité financière, des représentants et des courtiers en assurance de personnes et en avantages sociaux ainsi que des courtiers en valeurs mobilières. Certaines gammes de produits sont également distribuées en direct, par Internet, au moyen d'applications pour appareils mobiles et par des centres de contact avec la clientèle. Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce secteur comprend les activités en assurance de personnes de State Farm Canada.

GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES — RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾	30 juin 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾
Revenu net d'intérêts	- \$	- \$	- \$	- \$	1 \$
Primes nettes	978	1 004	996	1 982	1 942
Autres revenus d'exploitation	329	319	281	648	566
Revenus d'exploitation	1 307	1 323	1 277	2 630	2 509
Revenus (pertes) de placement	(435)	993	549	558	1 123
Revenu total	872	2 316	1 826	3 188	3 632
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	100	1 650	1 188	1 750	2 385
Frais autres que d'intérêts	531	538	476	1 069	951
Impôts sur les excédents	46	30	28	76	59
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	195 \$	98 \$	134 \$	293 \$	237 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	147 \$	88 \$	124 \$	235 \$	221 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	48	10	10	58	16
Indicateurs					
Ventes nettes d'épargne ⁽²⁾	1 528 \$	2 603 \$	1 157 \$	4 131 \$	3 376 \$
Ventes d'assurance ⁽²⁾	125	117	110	242	248
Primes d'assurance collective	760	754	727	1 514	1 445
Primes d'assurance individuelle	181	184	140	365	282
Primes de rentes	37	66	129	103	215

⁽¹⁾ Les données de 2014 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014

Au terme du deuxième trimestre de 2015, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes étaient de 195 M\$, soit une augmentation de 61 M\$, ou de 45,5 %, par rapport à la période correspondante de 2014. Cette hausse est en grande partie attribuable aux activités d'assurance de personnes pour lesquelles un changement d'hypothèse favorable, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a créé un écart favorable de 44 M\$. Des gains sur des dispositions de placements immobiliers expliquent également l'écart favorable.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 307 M\$, en hausse de 30 M\$, ou de 2,3 %, par rapport à la même période en 2014. Les primes d'assurance ont augmenté de 74 M\$. Plus spécifiquement, les primes d'assurance individuelle ont atteint 181 M\$, soit une croissance de 41 M\$, ou de 29,3 %, dont 34 M\$ découlent de l'acquisition du portefeuille de State Farm Canada, et les primes d'assurance collective se sont établies à 760 M\$, soit une croissance de 33 M\$, ou de 4,5 %, provenant de la progression des affaires. Les primes de rentes ont diminué de 92 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 87 M\$ des primes d'épargne collective en raison de la signature de contrats importants en 2014.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 48 M\$, ou de 17,1 %, pour s'établir à 329 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2015 en raison principalement de la croissance de l'actif sous gestion moyen provenant de la vente de différents produits et des activités de courtage.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 984 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. La diminution des revenus de placement a été atténuée par des gains de 40 M\$ sur des dispositions de placements immobiliers.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 872 M\$, soit une diminution de 954 M\$, ou de 52,2 %, comparativement au trimestre correspondant de 2014. Cette variation découle principalement de la diminution des revenus de placement tel qu'expliqué précédemment.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 100 M\$, en baisse de 1 088 M\$ comparativement à 2014. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 1 167 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements de 990 M\$. La diminution des primes de rentes collectives de 87 M\$ a contribué à une diminution des provisions techniques. D'autre part, un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a aussi contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M\$. L'intégration des activités récemment acquises de State Farm Canada a entraîné une augmentation de ces charges d'un montant de 23 M\$. Ces charges ont aussi été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 531 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, soit une progression de 55 M\$, ou de 11,6 %, par rapport à la même période en 2014. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation de la rémunération aux réseaux de distribution en assurance de personnes, de la hausse de la rémunération versée aux caisses ainsi que des frais de gestion de portefeuille découlant de la croissance de l'encours moyen des Fonds Desjardins pendant ce trimestre, des frais provenant des activités en assurance de personnes acquises de State Farm Canada représentant 8 M\$ et de l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurance. Le deuxième trimestre de 2015 a également été marqué par la progression des salaires et des avantages sociaux.

Comparaison des premiers semestres de 2015 et de 2014

Au terme du premier semestre de 2015, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes étaient de 293 M\$, soit une augmentation de 56 M\$, ou de 23,6 %, par rapport à la période correspondante de 2014. Cette hausse est en grande partie attribuable aux activités d'assurance de personnes pour lesquelles un changement d'hypothèse favorable, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a créé un écart favorable de 44 M\$, compensé par une variation des provisions techniques de 24 M\$, qui avait aussi influencé favorablement les résultats de 2014. De plus, des gains sur des dispositions de titres disponibles à la vente et sur disposition de placements immobiliers contribuent aux excédents.

Les revenus d'exploitation se sont établis à 2 630 M\$, en hausse de 121 M\$, ou de 4,8 %, par rapport à la même période en 2014. Les primes d'assurance ont augmenté de 152 M\$. Plus spécifiquement, les primes d'assurance individuelle ont atteint 365 M\$, soit une croissance de 83 M\$, ou de 29,4 %, dont 67 M\$ découlent de l'acquisition du portefeuille de State Farm Canada, et les primes d'assurance collective se sont établies à 1 514 M\$, soit une croissance de 69 M\$, ou de 4,8 %, provenant de la progression des affaires. Les primes de rentes ont diminué de 112 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de 114 M\$ des primes d'épargne collective en raison de la signature de contrats importants en 2014.

Les autres revenus d'exploitation ont progressé de 82 M\$, ou de 14,5 %, pour s'établir à 648 M\$ au terme du premier semestre de 2015 en raison principalement de la croissance de l'actif sous gestion moyen provenant de la vente de différents produits et des activités de courtage.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 565 M\$ en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs. Cette baisse a été compensée par la variation des provisions techniques, qui a entraîné une diminution des charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Ces variations sont majoritairement attribuables aux changements de la juste valeur du portefeuille d'obligations dus en grande partie aux fluctuations des taux d'intérêt à moyen et à long termes. La diminution des revenus de placement a été atténuée par des gains de 40 M\$ sur des dispositions de placements immobiliers.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 3 188 M\$, soit une diminution de 444 M\$, ou de 12,2 %, comparativement au semestre correspondant de 2014. Cette variation découle principalement de la diminution des revenus de placement tel qu'expliqué précédemment.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance ont été de 1 750 M\$, en baisse de 635 M\$ comparativement à 2014. Cette variation s'explique principalement par une diminution de 759 M\$ des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance », qui comprend l'effet de la fluctuation à la baisse de la juste valeur des placements de 589 M\$. La diminution des primes de rentes collectives de 112 M\$ a contribué à une diminution des provisions techniques. D'autre part, un changement d'hypothèses favorable réalisé en 2015, à la suite de modifications au portefeuille de placements, a aussi contribué à la diminution des provisions techniques pour un montant de 44 M\$. Outre l'effet déjà mentionné, l'intégration des activités récemment acquises de State Farm Canada a entraîné une augmentation de ces charges d'un montant de 75 M\$. Ces charges ont aussi été affectées par une hausse des prestations découlant de la croissance des volumes d'affaires.

Les frais autres que d'intérêts ont atteint 1 069 M\$ pour le premier semestre de 2015, soit une progression de 118 M\$, ou de 12,4 %, par rapport à la même période en 2014. Cette hausse résulte principalement d'une augmentation de la rémunération versée aux caisses ainsi que des frais de gestion de portefeuille découlant de la croissance de 4,0 G\$, ou de 20,7 %, de l'encours moyen des Fonds Desjardins depuis le premier semestre de 2014, des frais provenant des activités en assurance de personnes acquises de State Farm Canada représentant 22 M\$ et de l'augmentation de la taxe sur les primes d'assurance. Le premier semestre de 2015 a également été marqué par la progression des salaires et des avantages sociaux.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et aux clients du Mouvement Desjardins de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc., de Western Financial Group Inc., et depuis le 1^{er} janvier 2015, les activités en assurance de dommages de State Farm Canada. Ses produits sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans le réseau des caisses Desjardins et dans plusieurs centres de contact avec la clientèle et centres Desjardins Entreprises, par un réseau d'agents exclusifs sur le terrain, par Internet et au moyen d'applications pour téléphones mobiles. Depuis l'acquisition des activités de State Farm Canada, le Mouvement bénéficie d'un réseau d'environ 500 agences additionnelles pour distribuer non seulement de l'assurance de dommages, mais aussi plusieurs autres produits financiers.

ASSURANCE DE DOMMAGES — RÉSULTATS SECTORIELS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014	30 juin 2015	30 juin 2014
Revenu net d'intérêts	- \$	- \$	(2)\$	- \$	(3)\$
Primes nettes	785	938	566	1 723	1 119
Autres revenus d'exploitation	(12)	76	54	64	94
Revenus d'exploitation	773	1 014	618	1 787	1 210
Revenus de placement	14	186	65	200	113
Revenu total	787	1 200	683	1 987	1 323
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	236	856	388	1 092	794
Frais autres que d'intérêts	293	260	214	553	420
Impôts sur les excédents	64	8	20	72	27
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	194 \$	76 \$	61 \$	270 \$	82 \$
Gain à la date d'acquisition de State Farm Canada ⁽¹⁾	-	(55)	-	(55)	-
Frais liés à l'acquisition de State Farm Canada, nets d'impôts ⁽¹⁾	11	7	10	18	23
Excédents nets rajustés de la période après ristournes aux membres⁽¹⁾	205 \$	28 \$	71 \$	233 \$	105 \$
selon les excédents nets de la période après ristournes aux membres :					
Part revenant au Groupe	169 \$	63 \$	57 \$	232 \$	78 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	25	13	4	38	4
Indicateurs					
Primes brutes souscrites ⁽¹⁾⁽²⁾	1 196 \$	951 \$	708 \$	2 147 \$	1 220 \$
Ratio des sinistres ⁽¹⁾	43,0 %	79,4 %	68,0 %	62,8 %	70,0 %
Ratio des frais ⁽¹⁾	29,8	21,7	28,5	25,4	28,7
Ratio des frais rajustés ⁽¹⁾	27,8	20,7	26,2	24,0	25,8
Ratio combiné ⁽¹⁾	72,8	101,1	96,5	88,2	98,7
Ratio combiné rajusté ⁽¹⁾	70,8	100,1	94,2	86,8	95,8

⁽¹⁾ Voir la section « Mode de présentation de l'information financière ».

⁽²⁾ Incluent les primes d'assurance vie de Western Financial Group Inc.

Comparaison des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014

Pour le deuxième trimestre de 2015, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 194 M\$, en hausse de 133 M\$, ou de 218,0 %, comparativement au deuxième trimestre de 2014. Les excédents nets rajustés ont atteint 205 M\$, en hausse de 134 M\$, ou de 188,7 %, comparativement au trimestre correspondant de 2014. Cette hausse découle principalement de l'apport de 91 M\$ de State Farm Canada, qui a bénéficié d'un environnement particulièrement favorable pendant le trimestre, et d'une amélioration de la sinistralité en assurance de biens par rapport à la période correspondante de 2014.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 773 M\$, en hausse de 155 M\$, ou de 25,1 %. Cette augmentation s'explique principalement par la progression de 219 M\$, ou de 38,7 %, des primes nettes, dont 178 M\$ est attribuable aux activités acquises de State Farm Canada, et dans une moindre mesure, à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 66 M\$ ou de 122,2 %, principalement en raison de l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition de State Farm Canada et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris.

Quant aux revenus de placement, ils ont diminué de 51 M\$ par rapport à la même période en 2014. Cette baisse s'explique principalement par la diminution de la valeur des placements découlant de la hausse des taux d'intérêt sur le marché alors qu'une baisse avait été enregistrée au trimestre correspondant de 2014. Rappelons que cette diminution de la valeur des placements a été compensée par une diminution de la charge de sinistres en raison d'une stratégie d'appariement.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 787 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, soit une progression de 104 M\$, ou de 15,2 %, par rapport au deuxième trimestre de 2014.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 236 M\$ pour le deuxième trimestre, soit une baisse de 152 M\$, ou de 39,2 %, comparativement au deuxième trimestre de 2014. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 43,0 % pour le deuxième trimestre de 2015, alors qu'il était de 68,0 % au trimestre correspondant de 2014. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des sinistres en assurance de biens et en assurance automobile incluant l'effet de l'acquisition de State Farm Canada comparativement au deuxième trimestre de 2014.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 293 M\$ au terme du deuxième trimestre de 2015, en hausse de 79 M\$, ou de 36,9 %, par rapport au même trimestre l'an dernier. À l'exclusion des frais liés à l'acquisition de State Farm Canada, les frais autres que d'intérêts ont été de 278 M\$ en hausse de 77 M\$, ou de 38,3 %. Cette dernière hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du volume d'affaires découlant notamment de l'acquisition, représentant 55 M\$, et à la croissance organique des affaires.

Comparaison des premiers semestres de 2015 et de 2014

Pour le premier semestre de 2015, les excédents nets provenant du secteur Assurance de dommages ont atteint 270 M\$, en hausse de 188 M\$, ou de 229,3 %, comparativement au semestre correspondant de 2014. Les excédents nets rajustés ont atteint 233 M\$, en hausse de 128 M\$, ou de 121,9 %, comparativement au premier semestre de 2014. Cette hausse découle principalement de l'apport de State Farm Canada, qui a bénéficié d'un environnement particulièrement favorable pendant le semestre.

Les revenus d'exploitation ont totalisé 1 787 M\$, en hausse de 577 M\$, ou de 47,7 %. Cette augmentation s'explique principalement par la progression de 604 M\$, ou de 54,0 %, des primes nettes, dont 523 M\$ est attribuable aux activités acquises de State Farm Canada et à un accroissement du nombre de polices émises découlant de multiples initiatives de croissance dans l'ensemble des segments de marché et des régions.

Les autres revenus d'exploitation ont diminué de 30 M\$ ou de 31,9 %, principalement en raison de l'augmentation de la contrepartie éventuelle à payer dans le cadre de l'acquisition de State Farm Canada et découlant de l'évolution favorable des sinistres repris. La diminution des autres revenus d'exploitation a également été atténuée, en partie, par le gain sur acquisition résultant de cette transaction.

Quant aux revenus de placement, ils ont augmenté de 87 M\$ par rapport à la même période en 2014. Cette hausse s'explique principalement par les revenus sur les placements acquis de State Farm Canada, pour un montant de 110 M\$, compensée en partie par des gains nets moins importants sur les placements comparativement au premier semestre de 2014.

Le revenu total du secteur s'est élevé à 1 987 M\$ pour le premier semestre de 2015, soit une progression de 664 M\$, ou de 50,2 %, par rapport au premier semestre de 2014.

Les charges de sinistres du secteur ont totalisé 1 092 M\$ pour le premier semestre, soit une hausse de 298 M\$, ou de 37,5 %, comparativement au premier semestre de 2014. Le ratio des sinistres des assureurs de dommages s'est établi à 62,8 % pour le premier semestre de 2015, alors qu'il était de 70,0 % au semestre correspondant de 2014. Cette baisse s'explique principalement par l'évolution favorable des sinistres en assurance de biens et en assurance automobile incluant l'effet de l'acquisition de State Farm Canada comparativement au premier semestre de 2014.

Les frais autres que d'intérêts s'élevaient à 553 M\$ au terme du premier semestre de 2015, en hausse de 133 M\$, ou de 31,7 %, par rapport au même semestre l'an dernier. À l'exclusion des frais liés à l'acquisition de State Farm Canada, les frais autres que d'intérêts ont été de 529 M\$ en hausse de 140 M\$, ou de 36,0 %. Cette dernière hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation du volume d'affaires découlant notamment de l'acquisition, représentant 94 M\$, et à la croissance organique des affaires.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie liées aux opérations de la Caisse centrale Desjardins et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou besoins de liquidités des caisses. On y trouve également les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, les activités de Capital Desjardins inc. et du Fonds de sécurité Desjardins et celles qui sont liées aux billets à terme adossés à des actifs (BTAA) détenus par le Mouvement Desjardins. Elle inclut aussi Groupe Technologies Desjardins inc., qui regroupe l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. En plus des différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires, les éliminations des soldes intersectoriels sont classées sous cette rubrique.

Le Mouvement Desjardins considère que l'analyse comparative par postes des activités regroupées sous cette rubrique n'est pas pertinente compte tenu de l'intégration des différents ajustements de consolidation ainsi que des éliminations des soldes intersectoriels. Par conséquent, il présente une analyse fondée sur l'apport de ces activités aux excédents avant ristournes aux membres.

RUBRIQUE AUTRES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2015	31 mars 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾	30 juin 2015	30 juin 2014 ⁽¹⁾
Activités de trésorerie	39 \$	64 \$	29 \$	103 \$	63 \$
Activités du Fonds de sécurité Desjardins	18	17	19	35	35
Activités liées aux billets à terme adossés à des actifs	3	22	9	25	21
Activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture	(13)	33	2	20	17
Autres ⁽²⁾	(46)	(42)	(19)	(88)	(30)
Excédents nets de la période	1 \$	94 \$	40 \$	95 \$	106 \$
dont :					
Part revenant au Groupe	- \$	93 \$	40 \$	93 \$	105 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	1	-	2	1

⁽¹⁾ Les données de 2014 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

⁽²⁾ Incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels.

Apport aux excédentsComparaison des deuxièmes trimestres de 2015 et de 2014

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 1 M\$ pour le deuxième trimestre de 2015, comparativement à 40 M\$ en 2014.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 39 M\$ aux excédents. Il s'agit d'une augmentation de 10 M\$ qui s'explique principalement par la croissance des revenus générés par les activités de négociation et de gestion de l'appariement de l'actif et du passif.

Les activités du Fonds de sécurité Desjardins ont permis de dégager des excédents de 18 M\$, par rapport à 19 M\$ à la période correspondante de 2014, soit une performance stable.

Les excédents découlant des activités liées aux BTAA se sont chiffrés à 3 M\$. Cela constitue une diminution de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont enregistré un déficit de 13 M\$ en comparaison avec un excédent de 2 M\$ pour la période correspondante de 2014, soit une diminution de 15 M\$. Cela s'explique principalement par une variation défavorable de la juste valeur des swaps liée à la baisse des taux d'intérêt atténuée par une augmentation de l'amortissement lié aux cessations de couvertures.

Les autres activités incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels. Elles ont été marquées en 2014 et en 2015 par des frais liés à la réalisation de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement.

Comparaison des premiers semestres de 2015 et de 2014

Les excédents nets de la période découlant des activités regroupées sous la rubrique Autres ont totalisé 95 M\$ pour le premier semestre de 2015, comparativement à 106 M\$ en 2014.

Les activités de trésorerie ont contribué pour 103 M\$ aux excédents. Il s'agit d'une augmentation de 40 M\$ qui s'explique principalement par l'effet des importantes fluctuations des écarts entre les courbes de taux d'intérêt européenne et canadienne sur la portion non admissible à la comptabilité de couverture des instruments dérivés utilisés pour couvrir les dépôts en devises étrangères et par la croissance des revenus générés par les activités de gestion de l'appariement de l'actif et du passif ainsi que de négociation.

Les activités du Fonds de sécurité Desjardins ont permis de dégager des excédents de 35 M\$, soit un montant identique à celui de la période correspondante de 2014.

Les excédents découlant des activités liées aux BTAA se sont chiffrés à 25 M\$. Cela constitue une augmentation de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014 qui est attribuable à une variation positive de la juste valeur du portefeuille des BTAA, nette des positions de couverture, supérieure en 2015 par comparaison avec 2014.

Les activités liées aux dérivés associés aux activités de couverture ont dégagé des excédents de 20 M\$, comparativement à 17 M\$ pour la période correspondante de 2014, soit une hausse de 3 M\$. Cela s'explique principalement par une augmentation de l'amortissement lié aux cessations de couvertures compensé en partie par l'effet d'une variation défavorable de la juste valeur des swaps liée à la baisse des taux d'intérêt.

Les autres activités incluent les activités des fonctions de soutien, les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés ainsi que les éliminations des soldes intersectoriels. Elles ont été marquées en 2014 et en 2015 par des frais liés à la réalisation de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

RÉSULTATS DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES

(en millions de dollars)	2015		2014				2013	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenu net d'intérêts	1 057 \$	995 \$	1 021 \$	1 013 \$	981 \$	961 \$	978 \$	981 \$
Primes nettes	1 698	1 876	1 480	1 496	1 499	1 441	1 515	1 380
Autres revenus d'exploitation								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	122	118	127	128	123	120	131	129
Commissions sur prêts et cartes de crédit	156	154	157	147	146	147	144	136
Services de courtage et de fonds de placement	267	252	239	252	250	229	220	220
Honoraires de gestion et de services de garde	105	93	95	88	84	81	78	75
Revenus de change	21	26	22	24	16	22	15	15
Autres	12	90	84	52	58	71	78	58
Revenus d'exploitation	3 438	3 604	3 225	3 200	3 157	3 072	3 159	2 994
Revenus de placement								
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(612)	1 174	686	288	474	557	11	(63)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	107	105	83	36	119	105	69	23
Revenus nets sur les autres placements	92	44	36	71	72	54	51	49
	(413)	1 323	805	395	665	716	131	9
Revenu total	3 025	4 927	4 030	3 595	3 822	3 788	3 290	3 003
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	89	68	109	80	94	73	76
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	332	2 503	1 760	1 369	1 573	1 601	1 050	893
Frais autres que d'intérêts	1 791	1 752	1 745	1 582	1 619	1 608	1 695	1 473
Impôts sur les excédents	170	119	103	126	104	101	121	147
Excédents avant ristournes aux membres	629	464	354	409	446	384	351	414
Ristournes aux membres nettes des impôts recouvrés	24	30	5	49	51	55	42	37
Excédents de la période après ristournes aux membres	605 \$	434 \$	349 \$	360 \$	395 \$	329 \$	309 \$	377 \$
dont :								
Part revenant au Groupe	531 \$	409 \$	326 \$	348 \$	381 \$	321 \$	322 \$	367 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	74	25	23	12	14	8	(13)	10

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, y compris des fluctuations saisonnières, de la conjoncture générale et des conditions du marché. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer à la page 53 du rapport annuel 2014.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

BILAN COMBINÉ

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 848 \$	0,7 %	1 781 \$	0,8 %
Valeurs mobilières	55 812	22,2	44 735	19,5
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 828	4,3	9 959	4,3
Prêts nets	155 201	62,0	150 454	65,6
Actif des fonds distincts	9 774	3,9	8 695	3,8
Autres actifs	17 430	6,9	13 763	6,0
Total de l'actif	250 893 \$	100,0 %	229 387 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	152 821 \$	61,0 %	146 324 \$	63,8 %
Autres passifs	74 319	29,6	61 606	26,9
Obligations subordonnées	2 587	1,0	2 564	1,1
Capitaux propres	21 166	8,4	18 893	8,2
Total du passif et des capitaux propres	250 893 \$	100,0 %	229 387 \$	100,0 %

ACTIF TOTAL

Au 30 juin 2015, l'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 250,9 G\$, en hausse de 21,5 G\$, ou de 9,4 %, depuis le 31 décembre 2014. Cette croissance est principalement attribuable aux actifs acquis liés à State Farm Canada représentant 7,4 G\$ au 1^{er} janvier 2015, aux portefeuilles de prêts et aux valeurs mobilières.

TRÉSORERIE, DÉPÔTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET VALEURS MOBILIÈRES

Au 30 juin 2015, la trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement s'élevaient à 1,8 G\$, en hausse de 67 M\$, ou de 3,8 %, depuis le 31 décembre 2014. Les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, s'établissaient à 66,6 G\$, comparativement à 54,7 G\$ à la fin de 2014, soit une progression de 11,9 G\$, ou de 21,8 %. Cette augmentation est due principalement aux valeurs mobilières acquises de State Farm Canada le 1^{er} janvier 2015.

PRÊTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)

	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
Hypothécaires résidentiels	100 187 \$	64,4 %	97 512 \$	64,6 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 854	13,4	20 495	13,6
Aux entreprises et aux gouvernements	34 636	22,2	32 903	21,8
	155 677	100,0 %	150 910	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts	(476)		(456)	
Total des prêts par catégories d'emprunteurs	155 201 \$		150 454 \$	
Prêts garantis et/ou assurés ⁽¹⁾	44 117 \$		44 238 \$	

⁽¹⁾ Prêts qui incluent une garantie ou une assurance, complète ou partielle, auprès d'un assureur public ou privé ou d'un gouvernement.

Au 30 juin 2015, l'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision pour pertes sur prêts, totalisait 155,2 G\$, en hausse de 4,7 G\$, ou de 3,2 %, depuis le 31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires résidentiels et le financement aux entreprises et aux gouvernements, qui comptaient 64,4 % et 22,2 % de ce portefeuille, sont responsables de cette croissance.

En effet, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels, qui s'élevait à 100,2 G\$ au 30 juin 2015, s'est majoré de 2,7 %, depuis la fin de 2014. L'amélioration du marché de l'habitation au Québec et en Ontario durant le deuxième trimestre, notamment dans le secteur de la revente de maisons existantes, a créé un environnement favorable au développement des affaires.

Quant aux prêts aux entreprises et aux gouvernements, ils ont crû de 1,7 G\$, ou de 5,3 %, depuis la fin de 2014, pour atteindre 34,6 G\$ au 30 juin 2015. Le financement à la consommation, sur cartes de crédit et aux autres prêts aux particuliers, pour sa part, a progressé de 359 M\$, ou de 1,8 %, pendant la même période, pour s'établir à 20,9 G\$ au 30 juin 2015. Notons également que le Mouvement Desjardins a acquis de JP Morgan Chase Bank, National Association, les encours et comptes clients des magasins Best Buy Canada pour une contrepartie en espèces de 174 M\$ au deuxième trimestre de 2015.

Qualité du crédit

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques » à la page 29 de ce rapport de gestion.

DÉPÔTS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Particuliers	89 301 \$	88 463 \$
Entreprises et gouvernements	61 770	56 516
Institutions de dépôts et autres	1 750	1 345
Total des dépôts	152 821 \$	146 324 \$
	100,0 %	100,0 %

Au 30 juin 2015, l'encours des dépôts du Mouvement Desjardins totalisait 152,8 G\$, en hausse de 6,5 G\$, ou de 4,4 %, depuis le 31 décembre 2014. L'épargne en provenance des entreprises et des gouvernements, qui constituait 40,4 % de ce portefeuille de dépôts, est principalement à l'origine de cette croissance. En effet, elle a crû de 5,3 G\$, ou de 9,3 %, pendant la même période, pour se chiffrer à 61,8 G\$ au 30 juin 2015. Les émissions effectuées sur les marchés par la Caisse centrale Desjardins depuis le début de l'année expliquent cette progression.

L'encours des dépôts des particuliers, pour sa part, s'élevait à 89,3 G\$ au 30 juin 2015, en hausse de 838 M\$, ou de 0,9 %, depuis le 31 décembre 2014. Enfin, l'épargne provenant des institutions de dépôts et d'autres sources s'est majorée de 405 M\$, ou de 30,1 %, durant la même période, pour atteindre 1,7 G\$ au 30 juin 2015.

AUTRES PASSIFS

Au 30 juin 2015, les autres passifs s'établissaient à 74,3 G\$, en hausse de 12,7 G\$, ou de 20,6 %, depuis le 31 décembre 2014. Cette augmentation est due principalement aux passifs des contrats d'assurance et des fonds distincts liés aux activités acquises de State Farm Canada ainsi qu'aux passifs liés aux activités de prêts de valeurs.

Ces passifs sont principalement constitués de 26,3 G\$ de passifs des contrats d'assurance, de 12,0 G\$ d'engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat, de 9,8 G\$ du passif net des fonds distincts ainsi que de 9,6 G\$ d'engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert.

CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2015, les capitaux propres totalisaient 21,2 G\$, en hausse de 2,3 G\$, ou de 12,0 %, depuis le 31 décembre 2014. Les excédents nets du premier semestre après ristournes aux membres totalisant 1 039 M\$ et les émissions de 762 M\$ de parts de capital de la Fédération, nettes des frais d'émission ont été des sources de cette croissance. Également, les capitaux propres ont augmenté de 650 M\$ liés aux participations ne donnant pas le contrôle à la suite de l'acquisition de State Farm Canada.

La note 23 « Capital social » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur le capital social du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins. Elle a comme objectif d'assurer que le niveau et la structure de fonds propres du Mouvement Desjardins et de ses composantes respectent son profil de risque, son caractère distinctif et ses objectifs coopératifs. Elle doit également faire en sorte que la structure de fonds propres soit adéquate par rapport aux cibles de rentabilité, aux objectifs de croissance, aux attentes des agences de notation et aux exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition des fonds propres et les mécanismes de circulation de ces derniers à l'interne de même que soutenir la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs du Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins préconise une gestion prudente de son capital. Celle-ci vise à maintenir des ratios de fonds propres réglementaires supérieurs à ceux de l'industrie bancaire canadienne et aux exigences réglementaires. Cette gestion prudente du capital du Mouvement Desjardins se reflète dans la qualité des cotes de crédit que lui accordent les différentes agences de notation.

La crise financière mondiale a amené l'industrie à mettre davantage l'accent sur une saine capitalisation de ses activités. En fait, les agences de notation et le marché favorisent plus que jamais les institutions les mieux capitalisées. Ces éléments militent en faveur d'un rehaussement général du niveau et de la qualité du capital émis par les institutions financières. Cela se reflète également dans les exigences rehaussées de Bâle III mises en place le 1^{er} janvier 2013. C'est dans ce contexte que le Mouvement Desjardins a fixé sa cible de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 à 15 %.

Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins

De façon générale, le Cadre intégré de gestion du capital du Mouvement Desjardins prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir les cibles de capitalisation de ce dernier, et les affecter à ses composantes, établir les stratégies permettant d'assurer l'atteinte de ces cibles, mobiliser rapidement les capitaux, assurer une mesure adéquate de la performance des composantes et optimiser les mécanismes de circulation et d'utilisation des fonds propres à l'interne.

Le Mouvement Desjardins a conçu un programme de simulation de crise. L'objectif de ce dernier est d'établir et de mesurer l'effet de différents scénarios intégrés, c'est-à-dire de simuler divers scénarios économiques à l'égard de l'ensemble des composantes du Mouvement, et d'en évaluer les répercussions financières et réglementaires. Ce processus permet de déterminer si la cible minimale, établie selon le plan de capitalisation, est adéquate en regard des risques auxquels le Mouvement Desjardins est exposé.

Cadre réglementaire et politiques internes

La gestion du capital du Mouvement Desjardins est sous la responsabilité du conseil d'administration de la Fédération qui, pour le soutenir à cet égard, a mandaté le comité de gestion Finances et Risques pour veiller à ce que le Mouvement soit doté d'une base de fonds propres suffisante et rassurante. La première vice-présidence Finances et Direction financière prépare annuellement, avec l'appui des composantes du Mouvement, un plan de capitalisation qui lui permet de projeter l'évolution des fonds propres, d'élaborer des stratégies et de recommander des plans d'action permettant l'atteinte des objectifs et des cibles en matière de fonds propres.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières les mieux capitalisées.

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers émise par l'AMF (ligne directrice). Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Soulignons que les autorités réglementaires exigent qu'un montant minimal de fonds propres soit maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, principalement par les caisses, la Fédération sur une base non consolidée, la Caisse centrale Desjardins, le Fonds de sécurité Desjardins, Capital Desjardins inc., Banque Zag, Valeurs mobilières Desjardins inc. et la Fiducie Desjardins inc.

Ces fonds propres prennent en considération les investissements effectués au sein des autres composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les banques et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de ceux-ci et le respect continu de la réglementation applicable.

Aux fins du calcul des fonds propres, les filiales d'assurance sont déconsolidées et présentées en déduction. Les filiales d'assurance de personnes sont assujetties à la ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres émise par l'AMF ainsi qu'à la ligne directrice sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie émise par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Quant aux filiales d'assurance de dommages, elles doivent respecter la ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital émise par l'AMF de même que la ligne directrice sur le test du capital minimal à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales émise par le BSIF.

Certaines des filiales du Mouvement Desjardins sont assujetties à des exigences réglementaires provenant de l'AMF ou d'autres autorités réglementaires. La plupart de ces filiales doivent respecter des exigences minimales de capitaux qui pourraient limiter la capacité du Mouvement Desjardins à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres fins.

Accord de Bâle III

Le cadre réglementaire de Bâle III rehausse les exigences en matière de fonds propres. Bien que ce dernier prévoie une période transitoire allant de 2013 à 2019 afin d'atténuer l'impact des nouvelles règles sur la capitalisation, l'AMF a exigé que le Mouvement Desjardins respecte dès le premier trimestre de 2013 les seuils établis pour 2019 relativement au ratio de fonds propres de la catégorie 1A. Pour les ratios de fonds propres de la catégorie 1 et du total des fonds propres, l'AMF a exigé que le Mouvement respecte les seuils déterminés pour 2019 dès le premier trimestre de 2014.

Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A, que doit maintenir le Mouvement Desjardins afin de satisfaire aux exigences réglementaires de la ligne directrice, est de 7 %. De plus, le ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que le ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 8,5 % et à 10,5 %. Ces ratios minimaux incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, l'utilisation de l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers est conditionnelle à ce que le ratio du total des fonds propres soit supérieur à 11,5 % au lieu de 10,5 %, comme l'indique la ligne directrice.

En juin 2013, l'AMF a statué que le Mouvement Desjardins remplissait les critères le désignant comme une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I). En sa qualité d'IFIS-I, il se verra imposer, à compter du 1^{er} janvier 2016, une exigence supplémentaire de 1 % relativement à ses ratios de fonds propres minimaux. Le BSIF a aussi statué que les six plus grandes institutions financières canadiennes remplissaient les critères de désignation à titre d'IFIS-I.

L'AMF exige également depuis le 1^{er} janvier 2015 que le Mouvement Desjardins conserve un ratio de levier supérieur à 3 %. Ce ratio se définit comme étant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1 divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les actifs au bilan; 2) les expositions liées aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) des éléments hors bilan. Le nouveau ratio de levier remplace le ratio actifs/fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2015.

Respect des exigences

Au 30 juin 2015, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 16,0 %, de 16,0 % et de 17,7 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 7,2 %. Le Mouvement Desjardins a une très bonne capitalisation, son ratio de fonds propres de la catégorie 1A se situant au-dessus de sa cible de 15 %.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes, qui sont soumises à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation, respectaient celles-ci au 30 juin 2015.

Fonds propres réglementaires

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes des fonds propres du Mouvement, les soldes de fonds propres, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios de fonds propres ainsi que l'évolution des fonds propres au cours de la période.

PRINCIPALES COMPOSANTES DES FONDS PROPRES

Total des fonds propres			
Fonds propres de la catégorie 1			
	Catégorie 1A	Catégorie 1B	Fonds propres de la catégorie 2
Éléments admissibles	<ul style="list-style-type: none"> > Réserves et excédents non répartis > Cumul des autres éléments du résultat global admissibles > Parts de capital de la Fédération > Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾ 	<ul style="list-style-type: none"> > Provisions collectives admissibles > Obligations subordonnées assujetties au retrait progressif > Parts de qualification admissibles > Participations ne donnant pas le contrôle⁽¹⁾
Ajustements réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> > Écarts d'acquisition > Logiciels > Autres actifs incorporels > Actifs d'impôt différé issus essentiellement du report prospectif des pertes > Déficit de provisions 		
Déductions	<ul style="list-style-type: none"> > Principalement des participations significatives dans des entités financières⁽²⁾ 		<ul style="list-style-type: none"> > Investissement en actions privilégiées dans une composante exclue du périmètre de consolidation réglementaire > Instrument financier subordonné

⁽¹⁾ Le solde des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux différentes catégories de fonds propres est déterminé, entre autres, en fonction de la nature des activités et du niveau de capitalisation de l'entité émettrice.

⁽²⁾ Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie et Desjardins Groupe d'assurances générales inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondant, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

FONDS PROPRES, ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES ET RATIOS DE FONDS PROPRES

(en millions de dollars, en pourcentage et en coefficient)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	16 207 \$	15 263 \$
Fonds propres de la catégorie 1	16 226	15 287
Total des fonds propres	17 881	17 379
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	72 240 \$	68 625 \$
Risque de marché	2 536	5 486
Risque opérationnel	12 996	12 702
Total des actifs pondérés en fonction des risques	87 772 \$	86 813 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (APR) après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit (AEC)⁽¹⁾		
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	87 431 \$	86 483 \$
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	87 497	86 545
APR pour le total des fonds propres	87 554	86 637
Ajustement pour le seuil⁽¹⁾⁽²⁾		
Fonds propres de la catégorie 1A	13 809 \$	10 440 \$
Fonds propres de la catégorie 1	13 743	10 378
Total des fonds propres	13 686	10 286
Actifs pondérés en fonction des risques (APR) après les dispositions transitoires pour la charge d'ajustement de l'évaluation de crédit, y compris l'ajustement pour le seuil		
APR pour les fonds propres de la catégorie 1A	101 240 \$	96 923 \$
APR pour les fonds propres de la catégorie 1	101 240	96 923
APR pour le total des fonds propres	101 240	96 923
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1A	16,0 %	15,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	16,0 %	15,8 %
Total des fonds propres	17,7 %	17,9 %
Actifs/fonds propres ⁽³⁾	s. o.	10,8
Levier ⁽³⁾	7,2 %	s. o.

⁽¹⁾ Comme l'exige la section 1.6 de la ligne directrice de l'AMF. Le seuil est présenté pour tenir compte des APR après les dispositions transitoires pour la charge AEC en ce qui concerne les fonds propres.

⁽²⁾ Les facteurs scalaires utilisés pour tenir compte des exigences relatives à la charge AEC sont appliqués progressivement au calcul des ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 ainsi qu'au calcul du ratio du total des fonds propres depuis le 1^{er} janvier 2014. Ils sont respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %.

⁽³⁾ Le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le nouveau ratio de levier le 1^{er} janvier 2015 conformément à la ligne directrice de l'AMF.

Conformément aux exigences de Bâle III, les instruments de fonds propres qui ne satisfont plus aux critères d'admissibilité des catégories de fonds propres sont exclus de celles-ci depuis le 1^{er} janvier 2013. Toutefois, en vertu de mesures transitoires énoncées dans la ligne directrice, ceux qui répondent à certaines conditions sont éliminés progressivement des fonds propres à raison de 10 % par année pendant une période de neuf ans qui a débuté le 1^{er} janvier 2013. Ces instruments comprennent des parts permanentes et de ristournes émises avant le 12 septembre 2010 et totalisant 2,1 G\$.

De plus, les obligations subordonnées émises par Capital Desjardins inc. sont aussi assujetties à cet amortissement de 10 %. Pour être pleinement admissibles à titre de fonds propres de la catégorie 2, ces obligations doivent répondre aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Des discussions portant sur l'application de ces exigences aux entités coopératives sont toujours en cours à l'échelle internationale. Le Mouvement ne prévoit procéder à aucune émission de ce type d'instrument financier tant que ces exigences n'auront pas été précisées davantage.

Le 19 décembre 2014, la Fédération a déposé un nouveau prospectus visant l'émission de parts supplémentaires totalisant 1,0 G\$. Cette nouvelle émission a débuté le 14 janvier 2015. Au cours du premier semestre terminé le 30 juin 2015, la Fédération avait émis des parts de capital totalisant 762 M\$, nets des frais d'émission, comparativement à 540 M\$ pour la même période en 2014.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2015, la croissance des excédents et des réserves de même que l'émission de parts de capital ont contribué à l'augmentation du ratio de fonds propres de la catégorie 1A. À l'inverse, l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques et des participations significatives dans des entités financières ont entraîné une baisse de ce ratio.

ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Pour la période de six mois terminée le

(en millions de dollars)	30 juin 2015
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	15 263 \$
Croissance des réserves et des excédents non répartis ⁽¹⁾	1 084
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	36
Parts de capital de la Fédération	762
Parts permanentes et de ristournes assujetties au retrait progressif	(210)
Participations ne donnant pas le contrôle	1
Déductions	(729)
Solde à la fin de la période	16 207
Fonds propres de la catégorie 1B	
Solde au début de la période	24
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)
Solde à la fin de la période	19
Total des fonds propres de la catégorie 1	16 226
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	2 092
Parts de qualification admissibles	(1)
Participations ne donnant pas le contrôle	1
Obligations de premier rang assujetties au retrait progressif	(310)
Provisions collectives admissibles	(7)
Déductions	(120)
Solde à la fin de la période	1 655
Total des fonds propres	17 881 \$

⁽¹⁾ Montant incluant la variation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies.**Actifs pondérés en fonction des risques (APR)**

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Depuis mars 2009, le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers. Quant aux autres expositions aux risques de crédit et de marché, elles sont évaluées selon l'approche standard, alors que le risque opérationnel est calculé à partir de l'approche indicateur de base. De plus, le Mouvement est assujetti à un seuil défini en vertu de Bâle I. Ce seuil est déterminé par la différence entre l'exigence minimale de fonds propres réglementaires selon les règles de la dernière version de la ligne directrice de l'AMF fondée sur Bâle I et l'exigence minimale de fonds propres réglementaires calculée sous Bâle III.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour les deux premiers trimestres de 2015 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit et le risque de contrepartie et d'émetteur. Pour le risque de crédit, les principales variations ont été causées par l'évolution de la taille du portefeuille, qui a entraîné une augmentation de 3,8 G\$. Pour le risque de contrepartie et d'émetteur, le swap de rendement total servant de couverture au niveau du portefeuille de titrisation a pris fin le 31 mars 2015, entraînant une hausse de 1,4 G\$, suivi au deuxième trimestre de 2015 d'un remboursement de tranches au niveau du portefeuille de titrisation qui a entraîné une baisse de 0,7 G\$. De plus, l'amélioration de la qualité des différents portefeuilles soumis au risque de contrepartie et d'émetteur ainsi que la révision des méthodes de calcul du capital réglementaire ont entraîné une baisse de 0,9 G\$. Finalement, l'évolution du volume du portefeuille a causé une hausse de 0,5 G\$.

En ce qui a trait au risque de marché, une baisse de 3,0 G\$ a été observée, causée par la variation des niveaux de risque ainsi que le raffinement de la méthodologie utilisée pour le calcul du risque général d'intérêt. Une légère variation a aussi été observée au niveau du risque opérationnel, causée par la variation des revenus générés.

L'ajustement en fonction du seuil tel que défini précédemment a augmenté de 3,4 G\$ au cours du premier semestre de 2015. Cette hausse est due essentiellement à la variation de la taille du portefeuille ainsi qu'à la révision des méthodes de calcul du capital réglementaire.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et de clients, les instruments de crédit, les engagements contractuels, les actifs financiers reçus en garantie et autres ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Ces types d'arrangements sont décrits aux pages 64 à 65 du rapport annuel 2014. Il n'y avait pas eu d'ajout ni de changement important à ces éléments hors bilan au 30 juin 2015.

Biens sous gestion et sous administration

Le Mouvement Desjardins est un acteur de premier plan parmi les grands fiduciaires et gestionnaires de patrimoine au Canada. Les biens sous gestion et sous administration sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite et qui n'appartiennent pas au Mouvement Desjardins, mais plutôt à ses membres et à ses clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné.

L'activité boursière au Canada s'est repliée au cours du deuxième trimestre de 2015. L'indice S&P/TSX a diminué de 2,3 % durant cette période, comparativement à une croissance de 1,8 % enregistré le trimestre précédent. Malgré cette correction de la Bourse canadienne, le Mouvement Desjardins a continué d'être très actif dans le domaine de la vente de produits d'épargne hors bilan, comme peuvent en témoigner ses résultats. En effet, l'encours des fonds de placement et des valeurs mobilières qu'il administre ou gère pour autrui a augmenté de 3,8 G\$, ou de 5,6 %, depuis le 31 décembre 2014, pour atteindre un volume de 72,8 G\$ au 30 juin 2015.

Entités structurées

Le Mouvement Desjardins procède à diverses opérations financières avec des entités structurées dans le cours normal de ses affaires afin de diversifier ses sources de financement et de gérer son capital. Ces entités sont habituellement créées dans un objectif précis et bien défini, et leurs activités sont souvent limitées. Il est fréquent que leurs capitaux propres soient insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans devoir recourir à un soutien financier subordonné, ou elles ont souvent recours à du financement par l'émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat. Ces entités peuvent être incluses dans le bilan combiné du Mouvement si celui-ci en détient le contrôle. Les détails concernant les expositions significatives à des entités structurées sont fournis ci-dessous.

Fiducies de véhicules d'actif cadre (VAC)

Le Mouvement Desjardins détient des intérêts économiques dans des fiducies VAC qui sont des entités structurées non incluses dans le bilan combiné. Ces fiducies effectuent des transactions liées à des actifs synthétiques, des actifs inadmissibles et des actifs traditionnels liés au portefeuille de BTAA. Le Mouvement a conclu plusieurs transactions de natures diverses visant à réduire le risque de ce portefeuille, de la facilité de financement de marge (FFM) qui y est rattachée et des autres titres restructurés. La mise en place de couvertures sur des indices de crédit des portefeuilles des VAC, l'acquisition d'une protection à l'égard des engagements du Mouvement en vertu de la FFM et la vente de divers portefeuilles restructurés ont réduit de façon importante le risque lié à ces portefeuilles.

Ces fiducies disposaient d'actifs s'élevant à environ 6 409 M\$ au 30 juin 2015, comparativement à 13 368 M\$ au 31 décembre 2014, et ne possédaient aucun capital propre. Au 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins avait une FFM de 1 193 M\$ et détenait des billets d'une juste valeur de 798 M\$, par rapport à des montants respectifs de 1 193 M\$ et de 1 641 M\$ au 31 décembre 2014. La somme de ces montants représente le risque maximal de perte relativement aux VAC si l'on exclut l'effet de la stratégie de couverture économique et la protection à l'égard des engagements. La note complémentaire 5 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés intermédiaires contient plus de renseignements à ce sujet.

Titrisation

Le Mouvement Desjardins participe au Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) pour gérer ses liquidités et ses fonds propres. Les opérations effectuées dans le cadre de ce programme exigent l'utilisation d'une entité structurée mise en place par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada, soit la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La note complémentaire 10 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels fournit plus de renseignements sur les actifs financiers cédés par le Mouvement Desjardins dans le cadre des opérations de titrisation. Au 30 juin 2015, l'encours des titres hypothécaires adossés émis par le Mouvement et vendus à la FCH totalisait 6,4 G\$, comparativement à 6,4 G\$ au 31 décembre 2014.

GESTION DES RISQUES

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail Enhanced Disclosure Task Force (EDTF) mis sur pied par le Conseil de stabilité financière a publié, le 29 octobre 2012, un rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks* dans lequel il émet 32 recommandations visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques.

De plus, compte tenu de sa désignation en tant qu'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I), le Mouvement Desjardins accentuera cette évolution de la divulgation afin de se conformer, au cours des prochaines années, aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques qui renforceront la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques.

Le Mouvement Desjardins poursuit son évolution en ce qui a trait à la divulgation externe et travaille à enrichir de façon continue sa communication de l'information relative à la gestion des risques.

Les informations découlant des recommandations de l'EDTF sont présentées dans le rapport annuel 2014, le rapport financier intermédiaire du deuxième trimestre de 2015 ainsi que le document *Informations financières complémentaires*, qui sont disponibles sur le site Internet du Mouvement à l'adresse www.desjardins.com/fr/a_propos. Le document *Informations financières complémentaires* n'est pas intégré par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements à fournir en vertu des recommandations de l'EDTF ainsi que leur emplacement :

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS DE L'EDTF

Catégorie	Information à fournir	Rapport annuel 2014	Pages	
			Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires
Général	Sommaire des informations en matière de risque Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres Principaux risques et risques émergents Nouveaux ratios réglementaires	66 67-90, 208-214 58, 59, 67-71 58, 59, 80, 176-178	Présente page 23, 32-33 22-26, 32-34	7-8
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	Structure organisationnelle de la gestion des risques Culture de gestion des risques Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque Simulations de crise	67-69 67-69 22, 67, 70, 71 69, 70		
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	Exigences minimales de fonds propres réglementaires Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire Évolution des fonds propres réglementaires Gestion et planification du capital Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risque et par méthodes de calcul Risque de crédit Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risque Essais à rebours et validation des modèles de crédit	58, 59 60, 176-178 59-61 57, 59-61 61-63, 72 61-63 72, 73	23 24-26 24-26 22-26 31, 32 26	7-8, 10-12 9 6 13-14 16-19 14-15
Liquidité	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	80-82	32-34	
Financement	Actifs grevés et non grevés Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan Sources et stratégies de financement	80-84 84 56, 81-83	35-37 35, 36 33, 35, 36	
Risque de marché	Facteurs de risque de marché Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché Mesures de pertes extrêmes	77-80 79, 80 79, 80	30-32 31, 32 31, 32	
Risque de crédit	Profil de risque de crédit Politique de désignation des prêts douteux bruts Rapprochement des prêts douteux bruts et des provisions pour pertes sur créances Risque de contrepartie lié aux produits dérivés Mesures d'atténuation du risque de crédit	54-56, 69-70, 75-77, 91 72, 73, 114-130 114-130 76, 77, 167-172 74, 76, 77	21, 29 29, 56	13, 16, 19-22
Autres risques	Gestion des autres risques Événements publics ayant une incidence sur les risques	86-90 181-183	26	

GESTION DES RISQUES

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, au risque lié aux régimes de retraite, au risque environnemental ainsi qu'au risque lié à l'environnement réglementaire et juridique.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, entre autres, à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une culture au sein de laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2015, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé (y compris le risque d'assurance, le risque stratégique, le risque de réputation, le risque lié aux régimes de retraite, le risque environnemental ainsi que le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique) n'ont pas changé de façon significative, par rapport à ce qui est présenté aux pages 66 à 90 du rapport annuel 2014.

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement dans le respect des niveaux de tolérance établis en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble de ses activités. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques qui vise à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération, un niveau de confiance et d'aisance acceptable quant à la compréhension et à la gestion de la gamme complète des risques liés à l'atteinte de ses objectifs.

Tel que mentionné précédemment, l'évolution de la divulgation des risques sera accentuée avec l'atteinte, au cours des prochaines années, de la conformité aux principes d'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques (ADRNR) qui renforcera la gouvernance de même que les capacités d'agrégation et de reddition des données sur les risques compte tenu de la désignation du Mouvement Desjardins en tant qu'une institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. De plus, il est exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit et les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les valeurs mobilières.

Qualité du portefeuille de prêts

Le Mouvement Desjardins continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Au 30 juin 2015, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 528 M\$, en hausse de 17 M\$ depuis le 31 décembre 2014. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,34 % au terme du deuxième trimestre de 2015, soit le même qu'au 31 décembre 2014.

Les provisions individuelles pour pertes sur prêts, qui totalisaient 126 M\$ au 30 juin 2015, ont permis d'obtenir un taux global de couverture de 23,9 % du portefeuille de prêts douteux bruts, alors que ce ratio était de 24,3 % au 31 décembre 2014.

Quant à la provision collective, elle s'établissait à 350 M\$ au 30 juin 2015, en hausse par rapport à celle de 332 M\$ qui avait été enregistrée à la fin de 2014. De plus, une provision liée au risque relatif à des arrangements hors bilan de 95 M\$ au 30 juin 2015 a été comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » du bilan combiné, soit une hausse de 4 M\$ par rapport au montant qui avait été enregistré au 31 décembre 2014. La provision collective reflète la meilleure estimation quant aux provisions pour pertes sur les prêts qui n'ont pas encore été désignés comme étant des prêts douteux sur le plan individuel.

PRÊTS DOUTEUX BRUTS PAR CATÉGORIES D'EMPRUNTEURS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015				Au 31 décembre 2014
	Prêts bruts	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets
Hypothécaires résidentiels	100 187 \$	154 \$	16 \$	138 \$	134 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	20 854	106	21	85	66
Aux entreprises et aux gouvernements	34 636	268	89	179	187
Total	155 677 \$	528 \$	126 \$	402 \$	387 \$
En pourcentage des prêts bruts		0,34 %		0,26 %	0,26 %

TAUX DE COUVERTURE INDIVIDUELLE

(en pourcentage)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
Hypothécaires résidentiels	10,4 %	9,5 %
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	19,8	24,1
Aux entreprises et aux gouvernements	33,2	32,2
Taux de couverture du portefeuille de prêts douteux	23,9	24,3

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

Le Bureau de la gestion des risques du Mouvement détermine les montants maximaux d'exposition par contreparties et par émetteurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Par ailleurs, le Mouvement n'est pas exposé directement à la dette souveraine de l'Argentine, de la Russie, de la Grèce, du Portugal, de l'Italie, de l'Irlande et de l'Espagne, et son exposition aux institutions financières européennes et américaines est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque de marché en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne. Il est également exposé à ce risque en raison de ses activités d'assurance et de ses activités de négociation. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placements à long terme et comme réserve de liquidités.

Une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque de taux d'intérêt, les mesures de risque retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles (quotidienne, mensuelle, trimestrielle).

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance et des capitaux propres, du comportement des membres, des clients et de la tarification. Le comité de gestion de l'actif et du passif du Mouvement Desjardins (comité actif-passif) a la responsabilité d'analyser et d'enterrer mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts, de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins. L'incidence liée aux activités d'assurance est présentée dans la note 1 de ce tableau.

SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT (AVANT IMPÔTS)⁽¹⁾

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015		Au 31 mars 2015		Au 30 juin 2014 ⁽²⁾	
	Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽⁴⁾	Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽⁴⁾	Revenu net d'intérêts ⁽³⁾	Valeur économique des capitaux propres ⁽⁴⁾
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	(9)\$	(94)\$	(47)\$	(107)\$	(85)\$	(209)\$
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base ⁽⁵⁾	(27)	153	(38)	114	77	255

⁽¹⁾ La sensibilité aux taux d'intérêt liée aux activités d'assurance n'est pas reflétée dans les montants ci-dessus. Pour ces activités, une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une diminution de la valeur économique des capitaux propres de 284 M\$ avant impôts au 30 juin 2015 et de respectivement 260 M\$ et 227 M\$ au 31 mars 2015 et au 30 juin 2014. Une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une augmentation de la valeur économique des capitaux propres de 272 M\$ avant impôts au 30 juin 2015 et de respectivement 282 M\$ et 213 M\$ au 31 mars 2015 et au 30 juin 2014. À noter que les montants présentés en 2015 prennent en considération l'acquisition de State Farm Canada. À la suite d'une révision d'hypothèses, les montants de la sensibilité aux taux d'intérêt des activités d'assurance ont été redressés en 2014.

⁽²⁾ Les montants ont été révisés par rapport à ceux qui avaient été présentés précédemment afin d'exclure les activités d'assurance.

⁽³⁾ Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.

⁽⁴⁾ Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

⁽⁵⁾ Les résultats de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt prennent en considération l'utilisation d'un plancher pour ne pas avoir de taux d'intérêt négatif.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et des clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

Gestion du risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur réelle ou prévue des éléments d'actif libellés en une devise étrangère soit supérieure ou inférieure à celle des éléments de passif libellés en cette même devise.

Dans certaines situations particulières, le Mouvement et ses composantes peuvent s'exposer au risque de change lié notamment au dollar américain et à l'euro. Cette exposition provient surtout de leurs activités d'intermédiation avec les membres et les clients, de financement et de placement. Une politique du Mouvement sur le risque de marché a établi des limites d'exposition au risque de change et un suivi est effectué par le Bureau de la gestion des risques. De plus, le Mouvement et ses composantes utilisent, entre autres, des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des swaps de devises en vue de leur permettre de bien contrôler ce risque. L'exposition résiduelle du Mouvement à ce risque est faible, car la majorité des opérations est effectuée en dollars canadiens.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation — Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est encadrée par une politique spécifique. Cette politique précise les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et expédié à la haute direction. Tout dépassement de limites est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

En plus de la VaR globale, le Mouvement calcule également une VaR globale en période de tension. Cette dernière est calculée de la même manière que la VaR globale, sauf en ce qui concerne l'utilisation des données historiques. Ainsi, au lieu d'utiliser l'intervalle de la dernière année, la VaR globale en période de tension prend en compte les données historiques d'une période de crise d'un an, soit celle débutant en septembre 2008.

Le tableau suivant présente la VaR globale et la VaR globale en période de tension des activités de négociation par catégories de risques ainsi que l'effet de diversification. Le risque de prix des actions, le risque de taux d'intérêt, le risque spécifique de taux d'intérêt et le risque de change représentent les quatre catégories de risques auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans l'Accord de Bâle.

VaR PAR CATÉGORIES DE RISQUES (PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION)

(en millions de dollars)	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015				Pour les trimestres terminés le 31 mars 2015 30 juin 2014			
	Au 30 juin 2015	Moyenne	Haut	Bas	Au 31 mars 2015	Moyenne	Au 30 juin 2014	Moyenne
Actions	0,1 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,2 \$	0,3 \$	0,1 \$	0,2 \$
Change	0,4	0,5	0,8	0,2	0,3	0,5	0,3	0,7
Taux d'intérêt	3,3	4,1	5,9	3,0	4,2	4,1	4,1	4,0
Risque spécifique de taux d'intérêt ⁽¹⁾	10,6	10,7	12,2	8,4	10,9	7,0	9,9	10,3
Effet de diversification ⁽²⁾	(11,1)	(11,3)	s. o. ⁽³⁾	s. o. ⁽³⁾	(11,3)	(7,8)	(10,3)	(11,1)
VaR globale	3,3 \$	4,1 \$	5,8 \$	3,0 \$	4,3 \$	4,1 \$	4,1 \$	4,1 \$
VaR globale en période de tension	15,4 \$	12,7 \$	16,2 \$	9,4 \$	17,2 \$	11,2 \$	12,5 \$	12,0 \$

⁽¹⁾ Le risque spécifique est le risque directement lié à l'émetteur d'un titre financier, indépendamment des événements de marché. Une approche portefeuille est utilisée pour distinguer le risque spécifique du risque général de marché. Cette approche consiste à créer un sous-portefeuille qui contient les positions comportant un risque spécifique d'émetteur, comme les provinces, les municipalités et les sociétés, et un sous-portefeuille qui contient les positions considérées comme sans risque d'émetteur, comme le gouvernement dans sa devise locale.

⁽²⁾ Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.

⁽³⁾ Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 4,1 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, équivalente à celle du trimestre terminé le 31 mars 2015. Quant à la moyenne de la VaR globale en période de tension, elle a été de 12,7 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015, en hausse de 1,5 M\$ par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2015. Cette hausse est attribuable essentiellement à une augmentation de 1,1 M\$ de la moyenne de la VaR de taux d'intérêt en période de tension. Il est à noter qu'il n'y a eu aucun changement de modèle ni d'hypothèse au cours des périodes présentées.

La VaR globale et la VaR globale en période de tension sont des mesures appropriées d'un portefeuille de négociation, mais elles doivent être interprétées en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :

- ces mesures ne permettent pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs;
- ces mesures servent à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour;
- ces mesures ne donnent pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

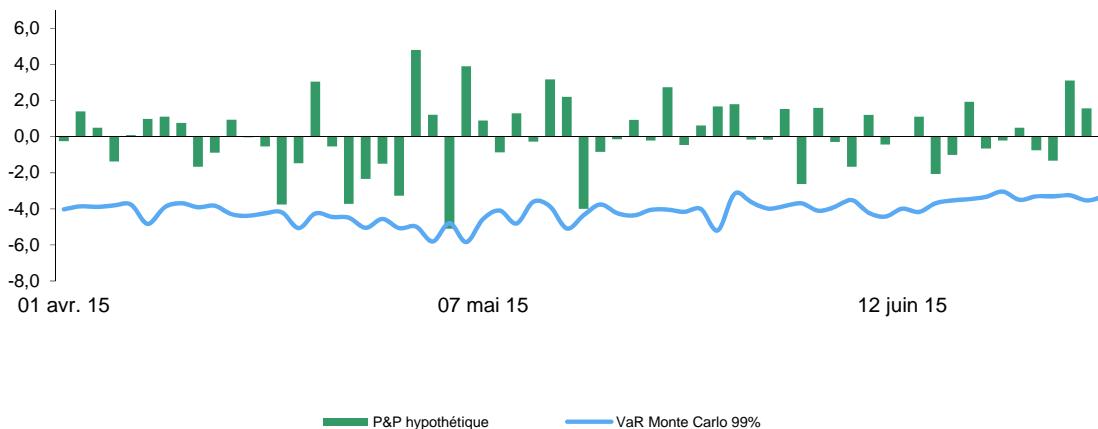
Contrôle ex post

Afin de valider le modèle de la VaR, un contrôle ex post, soit la comparaison quotidienne de la VaR avec le profit ou la perte (P&P) des portefeuilles, est effectué afin de s'assurer que les résultats hypothétiques correspondent statistiquement à ceux du modèle de la VaR. De plus, une unité indépendante de validation en modélisation effectue annuellement des travaux sur ce modèle.

Le Mouvement Desjardins effectue quotidiennement un contrôle ex post avec un P&P hypothétique sur ses portefeuilles de négociation. Le P&P hypothétique est calculé au moyen de l'établissement de la différence de valeur attribuable aux changements dans les conditions de marché entre deux jours consécutifs. La composition des portefeuilles entre ces deux jours demeure statique.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la VaR des activités de négociation ainsi que les P&P hypothétiques liés à ces activités. Au cours du deuxième trimestre de 2015, il y a eu un dépassement du P&P hypothétique de 0,3 M\$ attribuable aux fluctuations de marché, soit une augmentation des taux obligataires canadiens et américains ainsi qu'une variation de l'euro et du dollar américain.

VaR PAR RAPPORT AU P&P DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION (en millions de dollars)



Simulations de crise

Certains événements ayant une faible probabilité de réalisation et pouvant avoir des répercussions considérables sur les portefeuilles de négociation se produisent à l'occasion. Ces événements de queue de distribution sont le résultat de situations extrêmes.

L'approche servant à évaluer le risque lié à des événements peu probables, mais plausibles, passe par l'utilisation, à des intervalles réguliers, d'un programme de simulations de crise (analyses de sensibilité, scénarios historiques et scénarios hypothétiques). Les résultats de ces simulations sont analysés conjointement avec le calcul de la VaR afin de détecter la vulnérabilité à de tels événements. Le programme de simulations de crise est révisé périodiquement afin d'assurer qu'il demeure d'actualité.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité du Mouvement Desjardins de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan combiné.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement et ses composantes ont établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit et de tolérance au risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité.

La mise en oeuvre de l'Accord de Bâle III renforce les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Les règles relatives à la mise en application des exigences liées au ratio NSFR ont été finalisées en octobre 2014 et devraient entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le Mouvement Desjardins produit déjà ces deux ratios ainsi que les NCCF conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF. Le Mouvement entend respecter le ratio NSFR à son entrée en vigueur.

En vertu de l'application des règles de calcul élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et reconduites dans la ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF, le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 122,0 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2015. L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur du ratio ne soit pas inférieure à 100 %. Ce ratio est géré pro activement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts par les membres des caisses ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnels à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la SCHL dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence. Prendre note que le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi qui modifie plusieurs lois fédérales pour limiter les moyens d'intervention fédéraux à l'endroit des sociétés coopératives de crédit provinciales. Ces modifications ne sont pas actuellement en vigueur. Pour des renseignements supplémentaires, se référer à la section « Évolution du contexte réglementaire » de ce rapport de gestion.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidité réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités composées d'actifs de haute qualité est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doivent maintenir le Mouvement, le réseau des caisses et la Caisse centrale Desjardins sont spécifiquement prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par le secteur de la Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidités sévère. Les valeurs mobilières détenues sont constituées en majorité de titres des gouvernements canadiens.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces scénarios basés sur une décote du Mouvement combinée à un choc sur les marchés financiers permettent :

- d'évaluer l'ampleur, sur une période d'un an, des sorties de fonds potentielles en situation de crise;
- de mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins;
- d'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Ces calculs sont effectués quotidiennement afin d'assurer que les seuils de liquidité à maintenir en fonction des scénarios de crise sont respectés.

Ratio de liquidité à court terme

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un ratio LCR afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité (HQLA) non grevés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice de l'AMF prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME⁽¹⁾

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015	
	Valeur non pondérée⁽²⁾ totale (moyenne⁽⁴⁾)	Valeur pondérée⁽³⁾ totale (moyenne⁽⁴⁾)
(en millions de dollars et en pourcentage)		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.	17 492 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	87 597 \$	3 074 \$
Dépôts stables	23 819	715
Dépôts moins stables	63 778	2 359
Financement de gros non garanti, dont :	36 326	9 710
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	-	-
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	30 365	3 749
Dettes non garanties	5 961	5 961
Financement de gros garanti	s. o.	-
Exigences supplémentaires, dont :	10 847	2 963
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	1 788	1 694
Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	-	-
Facilités de crédit et de liquidité	9 059	1 269
Autres obligations de financement contractuelles	1 224	4
Autres obligations de financement conditionnelles	75 592	1 245
Total des sorties de trésorerie	s. o.	16 996 \$

Entrées de trésorerie

Prêts garantis (par ex. conventions de revente)	2 562 \$	56 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	2 627	1 314
Autres entrées de trésorerie	1 282	1 282
Total des entrées de trésorerie	6 471 \$	2 652 \$

	Valeur ajustée totale⁽⁵⁾
Total des actifs liquides de haute qualité	17 492 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	14 344 \$
Ratio de liquidité à court terme	122,0 %

⁽¹⁾ Excluant les filiales d'assurance.⁽²⁾ Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.⁽³⁾ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.⁽⁴⁾ La moyenne est établie à partir des données des trois fins de mois du trimestre considéré.⁽⁵⁾ La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.**Actifs liquides**

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Certaines restrictions pourraient s'appliquer à l'utilisation en tout ou en partie des actifs de certains fonds notamment les actifs du fonds de liquidité des caisses et du fonds de sécurité, qui ne peuvent être utilisés en situation normale par la Caisse centrale Desjardins. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes.

ACTIFS LIQUIDES⁽¹⁾

Au 30 juin 2015

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie - Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 271 \$	- \$	1 271 \$	- \$	1 271 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, provinces au Canada, corps municipaux au Canada, corps scolaires et publics au Canada, administrations publiques à l'étranger	25 395	10 418	35 813	22 419	13 394
Autres titres au Canada	1 189	13	1 202	97	1 105
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	32	-	32	-	32
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	2 459	-	2 459	-	2 459
Total	30 346 \$	10 431 \$	40 777 \$	22 516 \$	18 261 \$

Au 31 décembre 2014⁽²⁾

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie - Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 345 \$	- \$	1 345 \$	- \$	1 345 \$
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, provinces au Canada, corps municipaux au Canada, corps scolaires et publics au Canada, administrations publiques à l'étranger	23 079	9 532	32 611	20 197	12 414
Autres titres au Canada	1 064	45	1 109	335	774
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	28	-	28	-	28
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	1 774	-	1 774	-	1 774
Total	27 290 \$	9 577 \$	36 867 \$	20 532 \$	16 335 \$

⁽¹⁾ Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance.⁽²⁾ Les montants du poste « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières » ont été révisés afin d'être comparables à la présentation courante suite à un raffinement méthodologique.**ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR ENTITÉS⁽¹⁾**

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014 ⁽²⁾
Caisse centrale Desjardins	7 454 \$	6 553 \$
Réseau des caisses	7 638	6 973
Autres entités	3 169	2 809
Total	18 261 \$	16 335 \$

⁽¹⁾ Excluant les actifs détenus par les filiales d'assurance. Tous les actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont comme monnaie d'émission le dollar canadien.⁽²⁾ Les montants du poste « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières » ont été révisés afin d'être comparables à la présentation courante suite à un raffinement méthodologique.**Sources de refinancement**

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts présentés au bilan combiné s'élevait à 152,8 G\$ au 30 juin 2015, en hausse de 6,5 G\$ depuis le 31 décembre 2014. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Revue du bilan » de ce rapport de gestion.

Le tableau suivant représente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

DURÉES À L'ÉCHÉANCE RÉSIDUELLE DU FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015								Au 31 décembre 2014
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total - Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	
Billets à escompte au porteur	1 367 \$	761 \$	16 \$	3 \$	2 147 \$	- \$	- \$	2 147 \$	1 494 \$
Papier commercial	5 174	434	624	-	6 232	-	-	6 232	8 313
Billets à moyen terme	-	624	1 025	-	1 649	1 141	7 476	10 266	7 097
Titrisation de créances hypothécaires	-	-	731	810	1 541	1 335	4 738	7 614	6 985
Obligations sécurisées	-	-	-	1 248	1 248	1 871	2 777	5 896	5 694
Obligations subordonnées	-	-	-	-	-	-	2 587	2 587	2 564
Total	6 541 \$	1 819 \$	2 396 \$	2 061 \$	12 817 \$	4 347 \$	17 578 \$	34 742 \$	32 147 \$
dont :									
Garantis	- \$	- \$	731 \$	2 058 \$	2 789 \$	3 206 \$	7 515 \$	13 510 \$	12 679 \$
Non garantis	6 541	1 819	1 665	3	10 028	1 141	10 063	21 232	19 468

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau ci-dessus a été effectué par la Caisse centrale Desjardins, à l'exception des obligations subordonnées qui ont été émises par Capital Desjardins inc. Le total du financement de gros a augmenté de 2,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2014. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des billets à moyen terme.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de refinancement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen termes, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

FINANCEMENT DE GROS PAR DEVISES

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
Dollars canadiens	17 061 \$	49,1 %	14 857 \$	46,2 %
Dollars américains	14 209	40,9	14 492	45,1
Autres	3 472	10,0	2 798	8,7
	34 742 \$	100,0 %	32 147 \$	100,0 %

Programmes et stratégies de refinancement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Caisse centrale Desjardins répond aux besoins des membres et des clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours du premier semestre de 2015, la Caisse centrale Desjardins a réussi à maintenir un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement grâce à la rigueur de sa politique de trésorerie, à la solidité de ses refinancements institutionnels et à l'apport du réseau des caisses.

En vue de bénéficier d'un refinancement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Caisse centrale Desjardins maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un refinancement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a régulièrement recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et européen.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Caisse centrale Desjardins sont les suivants :

PRINCIPAUX PROGRAMMES DE REFINANCEMENT

Au 30 juin 2015

Programmes de refinancement	Montant maximal autorisé
Billets à moyen terme (canadiens)	7 milliards de dollars
Obligations sécurisées (multidevises)	5 milliards d'euros ⁽¹⁾
Billets à court terme (européens)	3 milliards d'euros
Billets à court terme (américains)	10 milliards de dollars US
Billets à moyen terme (multidevises)	7 milliards d'euros

⁽¹⁾ Le montant maximal autorisé couvre le Programme d'obligations sécurisées structuré (2011) et le Programme d'obligations sécurisées législatif (2014) de la Caisse centrale Desjardins.

La Caisse centrale Desjardins a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 629 M\$ au cours des six premiers mois de 2015. Durant la même période, elle a également procédé à deux émissions par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises, soit 500 M d'euros sur le marché européen et 1,0 G\$ US sur le marché américain, ainsi qu'à une émission de billets à moyen terme sur le marché canadien d'un montant de 1,5 G\$.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de refinancement à moyen terme de la Caisse centrale Desjardins s'élevait à 23,8 G\$ au 30 juin 2015, comparativement à 19,8 G\$ au 31 décembre 2014. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ». Quant à Capital Desjardins inc., l'encours de ses obligations de premier rang totalisait 2,6 G\$ au 30 juin 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. De plus, afin de compléter son refinancement et d'augmenter la base de son capital, le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Fédération, a émis, au cours des six premiers mois de 2015, des parts de capital pour un montant total de 762 M\$, nets des frais d'émission.

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier encore mieux ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers, de même que sur les conditions de ce financement. Elles contribuent au renforcement de la crédibilité et de la réputation du Mouvement auprès des investisseurs institutionnels et des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur propre méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse comme la capitalisation et la qualité des actifs, mais également des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent principalement le Mouvement Desjardins sur une base cumulée puisque les cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins, émetteur pleinement assujetti, et de Capital Desjardins inc., émetteur assujetti émergent, sont adossées à la solidité financière du Mouvement. Les agences reconnaissent sa capitalisation, la stabilité de ses excédents d'exploitation, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs.

Le 23 janvier 2015, Fitch a confirmé les cotes de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc., assorties d'une perspective stable.

Le 30 avril 2015, Moody's a confirmé les cotes de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. Tout comme pour les six grandes banques canadiennes, la perspective des cotes de la Caisse centrale Desjardins est négative depuis juin 2014.

Le 20 mai 2015, DBRS a confirmé les cotes de la Caisse centrale Desjardins, de Capital Desjardins inc. et des six grandes banques canadiennes. L'agence a révisé la perspective de ces cotes de « stable » à « négative ».

Le 30 juin 2015, Standard & Poor's (S&P) a confirmé les cotes de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. Elle a révisé la perspective de ces cotes, la faisant passer de « stable » à « négative », tout comme elle l'avait fait pour les six grandes banques canadiennes en août 2014.

Moody's, DBRS et S&P expliquent leur décision d'apposer une perspective négative aux cotes du Mouvement Desjardins, et à celles des six grandes banques canadiennes, par la réduction possible du soutien gouvernemental aux institutions financières d'importance systémique en lien avec le régime de recapitalisation interne proposé par le gouvernement canadien.

La Caisse centrale Desjardins et Capital Desjardins inc. continuent de bénéficier de cotes de crédit qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

COTES DE CRÉDIT DES TITRES ÉMIS

	DBRS	STANDARD & POOR'S	MOODY'S	FITCH
Caisse centrale Desjardins				
Court terme	R-1 (élevé)	A-1	P-1	F1+
Moyen et long termes de premier rang	AA	A+	Aa2	AA-
Capital Desjardins inc.				
Moyen et long termes de premier rang	AA (faible)	A	A2	A+

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Caisse centrale Desjardins et de Capital Desjardins inc. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'impact d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses opérations et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Dans l'éventualité où la cote de crédit de la Caisse centrale Desjardins serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation, cette dernière serait dans l'obligation de fournir des garanties à teneur de 1,2 G\$ afin de respecter ses engagements liés au programme des billets à terme adossés à des actifs (BTAA) restructurés dans l'Accord de Montréal. Lors d'une telle situation, la mise en garantie d'actifs diminuerait les réserves de liquidités de la Caisse centrale Desjardins d'un montant équivalent à la valeur des garanties déposées, ces dernières se trouvant dès lors grevées et donc non utilisables. Ce montant demeurera en vigueur jusqu'à l'échéance de l'Accord de Montréal en janvier 2017.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs se soldant, entre autres, par des pertes, la non-atteinte des objectifs ou des conséquences négatives sur la réputation.

Le risque opérationnel est inhérent à toute activité commerciale, aux activités internes et aux activités imparties. Il peut entraîner des pertes découlant principalement de vols et de fraudes, de dommages aux actifs corporels, d'actes non conformes à la réglementation ou à la législation, de dysfonctionnements des systèmes, d'accès non autorisés aux systèmes informatiques (cybercriminalité) ainsi que de problèmes ou d'erreurs dans la gestion des processus. Bien que ce risque ne puisse être complètement éliminé, des mécanismes sont en place au sein du Mouvement Desjardins afin de le maintenir à un niveau acceptable.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel permet d'assurer l'identification, la mesure, l'atténuation et le suivi de ce risque ainsi que l'intervention et la reddition de comptes le concernant, conformément à l'appétit et à la tolérance de même qu'aux encadrements adoptés par le conseil d'administration. Il est appuyé par des principes directeurs qui établissent les fondements de la gestion des risques.

Ce cadre est révisé annuellement afin d'assurer son adéquation et sa pertinence en fonction du profil de risque du Mouvement Desjardins et de l'évolution des pratiques de l'industrie.

À l'instar de la tendance mondiale, le risque technologique est considéré comme un risque opérationnel important par le Mouvement Desjardins. Afin de mieux gérer ce risque, un cadre de gestion spécifique a été mis en place. Ce cadre est cohérent avec le cadre de gestion du risque opérationnel et est soutenu par un cadre de contrôles spécifique.

INFORMATION ADDITIONNELLE LIÉE À L'EXPOSITION À CERTAINS RISQUES

Les tableaux suivants présentent des renseignements détaillés sur les instruments financiers plus complexes et plus risqués.

TITRES ADOSSES

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Montants nominaux	Juste valeur	Montants nominaux	Juste valeur
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales ⁽¹⁾	88 \$	90 \$	125 \$	128 \$
Titres adossés à des actifs financiers et à des créances hypothécaires ⁽²⁾	303	319	39	40

⁽¹⁾ Ces titres sont présentés au bilan combiné, au poste « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽²⁾ Aucun des titres détenus n'est directement adossé à des créances hypothécaires résidentielles à risque. Ces titres sont présentés au bilan combiné, aux postes « Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » et « Titres disponibles à la vente ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015			Au 31 décembre 2014		
	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative	Montants nominaux	Valeur positive	Valeur négative
Swaps sur défaillance de crédit ⁽¹⁾	631 \$	9 \$	- \$	563 \$	9 \$	- \$
Swaps sur rendement total ⁽²⁾	56	1	-	32	1	-

⁽¹⁾ Les swaps sur défaillance de crédit sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

⁽²⁾ Ces montants excluent ceux qui ont été réalisés dans le cadre des activités de titrisation. Les swaps sur rendement total sont présentés au bilan combiné comme des instruments financiers dérivés.

STRUCTURES DE FINANCEMENT À LEVIER ET PRÊTS À RISQUE

(en millions de dollars)	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Structures de financement à levier ⁽¹⁾	Prêts à risque de catégorie Alt-A ⁽²⁾	Structures de financement à levier ⁽¹⁾	Prêts à risque de catégorie Alt-A ⁽²⁾
Prêts à risque sur créances hypothécaires résidentielles ⁽³⁾			276 \$	227 \$
			30	29
			2	2

⁽¹⁾ Les structures de financement à levier sont des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement à celui des autres sociétés actives dans la même industrie.

⁽²⁾ Les prêts hypothécaires de catégorie Alt-A sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard sur les revenus. Ces prêts sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

⁽³⁾ Ces prêts sont définis comme étant des prêts octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé. Aucun de ces prêts n'est actuellement en défaut. Les prêts hypothécaires résidentiels à risque sont présentés au bilan combiné, au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels », et sont évalués au coût amorti.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période intermédiaire terminée le 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucun changement à son contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur ses activités. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 93 et 94 du rapport annuel 2014.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses affaires, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses sociétés associées et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants dans des conditions normales de marché.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers dans des conditions normales de marché à ses administrateurs, à ses principaux dirigeants ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et les personnes qui leur sont liées sont conclues dans des conditions de concurrence normale de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes.

Les transactions entre parties liées sont expliquées à la note complémentaire 35 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 187 du rapport annuel 2014.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 114 à 130 du rapport annuel 2014.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 95 à 99 du rapport annuel 2014 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine.

Aucun changement significatif n'a été apporté à ces jugements, à ces estimations, à ces hypothèses et à ces méthodes comptables au cours des six premiers mois de 2015.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas encore en vigueur le 31 décembre 2014, sont présentées à la note complémentaire 4 « Modifications comptables futures » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins du rapport annuel 2014. L'IASB a publié depuis la décision suivante :

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 22 juillet 2015, l'IASB a confirmé à l'unanimité sa proposition de reporter aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Le Mouvement Desjardins continue de faire l'acquisition d'actions de Qtrade Canada Inc. conformément aux ententes conclues lors de l'acquisition de cette société en avril 2013. À la suite de la clôture le 14 juillet 2015 de la plus récente période de monétisation annuelle à l'issue de laquelle les actionnaires minoritaires de Qtrade Canada Inc. peuvent demander le rachat d'une portion de leurs actions, le Mouvement Desjardins détenait 77,5% des actions en circulation de Qtrade Canada Inc.

Le Mouvement Desjardins a mis en place le 1^{er} août 2015 une nouvelle société de portefeuille réglementée dans le but de se doter d'un véhicule de financement supplémentaire lui permettant d'améliorer son positionnement stratégique et de renforcer sa solidité financière. Cette nouvelle société, Desjardins Société financière inc., est une filiale en propriété exclusive de la Fédération et détiendra les participations du Mouvement Desjardins dans les sociétés : Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie, Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Gestion internationale d'actifs, Desjardins Société de placements inc., Western Financial Group Inc., Western Financial Insurance Company et Western Life Assurance Company. Desjardins Société financière inc. est assujettie, aux termes d'une décision de l'Autorité des marchés financiers datée du 30 juin 2015, à certaines dispositions de la *Loi sur les assurances* (Québec) et de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* (Québec) en application de l'article 478 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*.

BILAN COMBINÉ
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 juin 2015	Au 31 décembre 2014
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		1 848 \$	1 781 \$
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat		32 181	24 845
Titres disponibles à la vente	5	23 631	19 890
		55 812	44 735
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		10 828	9 959
Prêts	6		
Hypothécaires résidentiels		100 187	97 512
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		20 854	20 495
Aux entreprises et aux gouvernements		34 636	32 903
		155 677	150 910
Provision pour pertes sur prêts	6	(476)	(456)
		155 201	150 454
Actif net des fonds distincts		9 774	8 695
Autres actifs			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		229	858
Primes à recevoir		1 633	1 127
Instruments financiers dérivés	9	4 131	3 133
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		3 416	1 742
Actifs de réassurance		1 452	785
Immeubles de placement		655	571
Immobilisations corporelles		1 456	1 374
Goodwill		472	472
Immobilisations incorporelles		658	569
Actifs d'impôt différé		805	1 043
Autres		2 523	2 089
		17 430	13 763
TOTAL DE L'ACTIF		250 893 \$	229 387 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	8		
Particuliers		89 301 \$	88 463 \$
Entreprises et gouvernements		61 770	56 516
Institutions de dépôts		1 750	1 345
		152 821	146 324
Autres passifs			
Acceptations		229	858
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		9 612	6 304
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		11 970	13 072
Instruments financiers dérivés	9	1 823	1 675
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		5 482	3 713
Passifs des contrats d'assurance		26 321	19 435
Passif net des fonds distincts		9 796	8 706
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		2 371	2 700
Passifs d'impôt différé		150	329
Autres		6 565	4 814
		74 319	61 606
Obligations subordonnées		2 587	2 564
TOTAL DU PASSIF		229 727	210 494
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	11	5 116	4 777
Capital-actions		87	85
Excédents non répartis		1 066	1 468
Cumul des autres éléments du résultat global	12	756	615
Réserves		12 951	11 476
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		19 976	18 421
Participations ne donnant pas le contrôle		1 190	472
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		21 166	18 893
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		250 893 \$	229 387 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec,

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA

Présidente du conseil

Denis Paré, LL.L., D.D.N.

Vice-président du conseil

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
		2015	2014	2015	2014
REVENU D'INTÉRÊTS					
Prêts		1 438 \$	1 365 \$	2 823 \$	2 705 \$
Valeurs mobilières		78	87	155	169
		1 516	1 452	2 978	2 874
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		428	437	863	860
Obligations subordonnées et autres		31	34	63	72
		459	471	926	932
REVENU NET D'INTÉRÊTS		1 057	981	2 052	1 942
PRIMES NETTES		1 698	1 499	3 574	2 940
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		122	123	240	243
Commissions sur prêts et cartes de crédit		156	146	310	293
Services de courtage et de fonds de placement		267	250	519	479
Honoraires de gestion et de services de garde		105	84	198	165
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	14	(612)	474	562	1 031
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente		107	119	212	224
Revenus nets sur les autres placements		92	72	136	126
Revenus de change		21	16	47	38
Autres		12	58	102	129
		270	1 342	2 326	2 728
REVENU TOTAL		3 025	3 822	7 952	7 610
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES	6	103	80	192	174
SINISTRES, PRESTATIONS, RENTES ET VARIATIONS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE		332	1 573	2 835	3 174
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages sociaux		889	815	1 774	1 616
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement		152	141	301	291
Ententes de services et impartition		88	63	171	131
Communications		76	77	148	145
Autres		586	523	1 149	1 044
		1 791	1 619	3 543	3 227
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		799	550	1 382	1 035
Impôts sur les excédents		170	104	289	205
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES⁽¹⁾		629	446	1 093	830
Ristournes aux membres		34	69	74	144
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		(10)	(18)	(20)	(38)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		605 \$	395 \$	1 039 \$	724 \$
donc :					
Part revenant au Groupe		531 \$	381 \$	940 \$	702 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		74	14	99	22

⁽¹⁾ La part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est présentée à la note 15 « Information sectorielle ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	605 \$	395 \$	1 039 \$	724 \$
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	412	(121)	335	(406)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	-	1	-
	413	(121)	336	(406)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(150)	98	144	236
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(47)	(66)	(94)	(117)
	(197)	32	50	119
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(40)	22	131	81
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(20)	(16)	(38)	(31)
	(60)	6	93	50
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	-	-	1	-
	(257)	38	144	169
Total des autres éléments du résultat global	156	(83)	480	(237)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	761 \$	312 \$	1 519 \$	487 \$
dont :				
Part revenant au Groupe	701 \$	299 \$	1 408 \$	465 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	60	13	111	22

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

IMPÔTS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	150 \$	(44)\$	122 \$	(145) \$
	150	(44)	122	(145)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(50)	33	34	74
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(10)	(13)	(25)	(29)
	(60)	20	9	45
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(15)	8	50	32
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(7)	(6)	(15)	(14)
	(22)	2	35	18
	(82)	22	44	63
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	68 \$	(22)\$	166 \$	(82) \$

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
 (non audité)

Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin

(en millions de dollars canadiens)

	Capital		Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 12)	Réserves			Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
	Capital social (note 11)	Capital-actions			Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves				
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2014	4 777 \$	85 \$	1 468 \$	615 \$	981 \$	479 \$	10 016 \$	11 476 \$	18 421 \$	472 \$	18 893 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	940	-	-	-	-	-	940	99	1 039
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	327	141	-	-	-	-	468	12	480
Résultat global de la période	-	-	1 267	141	-	-	-	-	1 408	111	1 519
Émission de parts de capital F	762	-	-	-	-	-	-	-	762	-	762
Autres variations nettes du capital social	(423)	-	-	-	-	-	-	-	(423)	-	(423)
Émission de capital-actions	-	2	-	-	-	-	-	-	2	652	654
Rachat de capital-actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(21)	(21)
Rémunération sur le capital social	-	-	(198)	-	-	-	-	-	(198)	-	(198)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(22)	(25)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(1 468)	-	4	-	1 464	1 468	-	-	-
Transactions liées aux options de vente	-	-	-	-	-	-	7	7	7	-	7
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	(2)
SOLDE AU 30 JUIN 2015	5 116 \$	87 \$	1 066 \$	756 \$	985 \$	479 \$	11 487 \$	12 951 \$	19 976 \$	1 190 \$	21 166 \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013	3 881 \$	82 \$	1 400 \$	420 \$	913 \$	476 \$	9 616 \$	11 005 \$	16 788 \$	444 \$	17 232 \$
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	-	-	702	-	-	-	-	-	702	22	724
Autres éléments du résultat global de la période	-	-	(398)	161	-	-	-	-	(237)	-	(237)
Résultat global de la période	-	-	304	161	-	-	-	-	465	22	487
Émission de parts de capital F	540	-	-	-	-	-	-	-	540	-	540
Autres variations nettes du capital social	89	-	-	-	-	-	-	-	89	-	89
Émission de capital-actions	-	3	-	-	-	-	-	-	3	3	6
Rémunération sur le capital social	-	-	(157)	-	-	-	-	-	(157)	-	(157)
Dividendes	-	-	(3)	-	-	-	-	-	(3)	(3)	(6)
Virement provenant des excédents non répartis (affectation aux réserves)	-	-	(713)	-	16	4	693	713	-	-	-
Autres	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)	(5)	(6)
SOLDE AU 30 JUIN 2014	4 510 \$	85 \$	830 \$	581 \$	929 \$	480 \$	10 309 \$	11 718 \$	17 724 \$	461 \$	18 185 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
 (non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	1 382 \$	1 035 \$
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement	81	76
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	284	1 174
Dotation à la provision pour pertes sur créances	192	174
Gains nets réalisés sur les titres disponibles à la vente	(159)	(152)
Autres	115	84
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(1 853)	(1 112)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	(869)	(72)
Prêts	(4 742)	(5 828)
Instruments financiers dérivés, montant net	(737)	(23)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	(9)	(574)
Dépôts	6 497	6 043
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	3 308	(1 055)
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(1 102)	1 229
Autres	229	(132)
Impôts versés sur les excédents	(213)	(219)
Versements des ristournes aux membres	(177)	(249)
	2 227	399
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	13	-
Remboursement d'obligations subordonnées	-	(500)
Ventes de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	9	25
Émission de parts de capital F	762	540
Autres variations nettes du capital social	(423)	89
Rémunération sur le capital social	(198)	(157)
Émission de capital-actions	654	6
Rachat de capital-actions	(21)	-
Dividendes versés	(25)	(6)
Exercice d'options de vente émises à l'intention des Participations ne donnant pas le contrôle	(33)	-
	738	(3)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(27 445)	(33 570)
Produits tirés de la vente de titres disponibles à la vente	15 142	26 955
Produits tirés de l'échéance de titres disponibles à la vente	9 646	6 425
Acquisition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(76)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(165)	(227)
	(2 898)	(417)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	67	(21)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 781	1 320
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	1 848 \$	1 299 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	976 \$	988 \$
Intérêts et dividendes reçus	3 002	2 938

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non auditées)

NOTE 1 – INFORMATIONS RELATIVES AU MOUVEMENT DES CAISSES DESJARDINS

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins) regroupe les caisses Desjardins réparties au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. (FCPO) ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Plusieurs filiales sont actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

MODE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec et des caisses populaires de l'Ontario, de la Fédération, de la FCPO et des entités contrôlées par ces dernières, soit les filiales de la Fédération et le FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses, la Fédération et la FCPO.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ainsi que les zones ombragées de la section 4.1 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 août 2015.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2014, sont décrites à la note 4 « Modifications comptables futures » des états financiers annuels. L'IASB a publié depuis la décision suivante :

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

Le 22 juillet 2015, l'IASB a confirmé à l'unanimité sa proposition de reporter aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 la date d'entrée en vigueur d'IFRS 15. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers ainsi que celle des instruments financiers désignés comme instruments de couverture :

	À la juste valeur par le biais du compte de résultat					
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture ⁽²⁾	Total
Au 30 juin 2015						
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	4 \$	127 \$	116 \$	1 601 \$	- \$	1 848 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	13 111	19 070	-	-	-	32 181
Titres disponibles à la vente	-	-	23 631	-	-	23 631
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	10 828	-	10 828
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	155 201	-	155 201
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	229	-	229
Primes à recevoir	-	-	-	1 633	-	1 633
Instruments financiers dérivés	2 090	-	-	-	2 041	4 131
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 416	-	3 416
Autres	-	-	-	1 356	-	1 356
Total des actifs financiers	15 205 \$	19 197 \$	23 747 \$	174 264 \$	2 041 \$	234 454 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	152 821 \$	- \$	152 821 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	229	-	229
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 612	-	-	-	-	9 612
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	11 970	-	11 970
Instruments financiers dérivés	1 537	-	-	-	286	1 823
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	5 482	-	5 482
Autres	287	-	-	4 115	-	4 402
Obligations subordonnées	-	-	-	2 587	-	2 587
Total des passifs financiers	11 436 \$	- \$	- \$	177 204 \$	286 \$	188 926 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

⁽²⁾ Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 9 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Au 31 décembre 2014	À la juste valeur par le biais du compte de résultat		Disponibles à la vente	Prêts et créances et passifs financiers au coût amorti	Dérivés désignés comme instruments de couverture ⁽²⁾	Total
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	13 \$	174 \$	262 \$	1 332 \$	- \$	1 781 \$
Valeurs mobilières						
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	11 168	13 677	-	-	-	24 845
Titres disponibles à la vente	-	-	19 890	-	-	19 890
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	-	-	-	9 959	-	9 959
Prêts ⁽¹⁾	-	-	-	150 454	-	150 454
Autres actifs financiers						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	858	-	858
Primes à recevoir	-	-	-	1 127	-	1 127
Instruments financiers dérivés	1 896	-	-	-	1 237	3 133
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	1 742	-	1 742
Autres	-	-	-	955	-	955
Total des actifs financiers	13 077 \$	13 851 \$	20 152 \$	166 427 \$	1 237 \$	214 744 \$
Passifs financiers						
Dépôts	- \$	- \$	- \$	146 324 \$	- \$	146 324 \$
Autres passifs financiers						
Acceptations	-	-	-	858	-	858
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 304	-	-	-	-	6 304
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	13 072	-	13 072
Instruments financiers dérivés	1 495	-	-	-	180	1 675
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	-	-	-	3 713	-	3 713
Autres	91	-	-	2 798	-	2 889
Obligations subordonnées	-	-	-	2 564	-	2 564
Total des passifs financiers	7 890 \$	- \$	- \$	169 329 \$	180 \$	177 399 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements, se référer à la note 6 « Prêts et provision pour pertes sur prêts ».

⁽²⁾ Pour obtenir le détail des dérivés désignés comme instruments de couverture, se référer à la note 9 « Instruments financiers dérivés et activités de couverture ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers, particulièrement celle des valeurs mobilières et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs comprend peu de subjectivité quant à son établissement. Cette juste valeur est basée sur le prix coté à l'intérieur de l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, qui reflète le mieux la juste valeur selon les circonstances.

S'il n'existe pas de prix cotés sur des marchés actifs, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Les estimations de la juste valeur sont alors établies à l'aide de techniques d'évaluation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie, la comparaison avec des instruments financiers similaires, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques utilisées couramment par les intervenants du marché, s'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables. Les techniques d'évaluation se basent sur des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation qui sont fondés principalement sur des données observables telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de crédit et les facteurs de volatilité. Lorsqu'une ou plusieurs données significatives ne sont pas observables sur le marché, la juste valeur est principalement établie au moyen de données et d'estimations internes qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation. En ce qui a trait aux instruments financiers complexes, un jugement important est exercé dans la détermination de la technique d'évaluation à utiliser ainsi que dans la sélection des intrants et des ajustements liés à cette technique. En raison de la nécessité de recourir à des estimations et du jugement qu'il convient d'exercer dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation, les estimations de la juste valeur des actifs identiques ou semblables peuvent différer d'une entité à une autre. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et peut donc ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait non plus être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Pour plus de renseignements concernant la description des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels.

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

La valeur comptable de certains instruments financiers venant à échéance au cours des 12 prochains mois constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur. Ces instruments financiers incluent les éléments suivants : « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières »; « Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente »; « Engagements de clients en contrepartie d'acceptations »; « Primes à recevoir »; « Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières »; certains « Autres actifs – Autres »; « Acceptations »; « Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat »; « Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières » et certains « Autres passifs – Autres ».

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les instruments financiers dont la valeur comptable n'est pas égale à la juste valeur :

	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Prêts	155 201 \$	156 113 \$	150 454 \$	151 014 \$
Passifs financiers				
Dépôts	152 821	153 268	146 324	146 736
Obligations subordonnées	2 587	2 811	2 564	2 784

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction de la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;
- le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Transfert entre niveaux

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur se font à la date de clôture.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 juin 2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	43 \$	88 \$	- \$	131 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	9 205	874	-	10 079
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	14 546	1 411	-	15 957
Corps scolaires ou publics au Canada	32	120	-	152
Administrations publiques à l'étranger	225	2	-	227
Autres titres				
Institutions financières	32	1 037	73	1 142
Autres émetteurs	1	1 847	1 700	3 548
Titres de participation	800	213	63	1 076
	24 884	5 592	1 836	32 312
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 542	-	1 542
Contrats de change	-	1 492	-	1 492
Autres contrats	-	1 097	-	1 097
	-	4 131	-	4 131
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	24 884	9 723	1 836	36 443
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	116	-	116
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 354	1 719	-	8 073
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 007	751	-	10 758
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	7	30	-	37
Autres titres				
Institutions financières	6	1 514	-	1 520
Autres émetteurs	-	385	107	492
Titres de participation	2 080	546	115	2 741
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	18 462	5 061	222	23 745
Instruments financiers des fonds distincts	5 228	4 566	-	9 794
Total des actifs financiers	48 574 \$	19 350 \$	2 058 \$	69 982 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	9 522 \$	90 \$	- \$	9 612 \$
Autres	-	-	287	287
	9 522	90	287	9 899
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	461	-	461
Contrats de change	-	280	-	280
Autres contrats	-	1 061	21	1 082
	-	1 802	21	1 823
Total des passifs financiers	9 522 \$	1 892 \$	308 \$	11 722 \$

⁽¹⁾ Certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ sont comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	4 \$	183 \$	- \$	187 \$
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 530	428	-	6 958
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 806	418	-	11 224
Corps scolaires ou publics au Canada	31	132	-	163
Administrations publiques à l'étranger	797	-	-	797
Autres titres				
Institutions financières	25	558	72	655
Autres émetteurs	2	1 635	2 527	4 164
Titres de participation	752	111	21	884
	18 947	3 465	2 620	25 032
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	1 000	-	1 000
Contrats de change	-	917	-	917
Autres contrats	-	1 216	-	1 216
	-	3 133	-	3 133
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	18 947	6 598	2 620	28 165
Actifs financiers disponibles à la vente				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	-	262	-	262
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente				
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	6 769	1 326	-	8 095
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 385	198	-	8 583
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	-	31	-	31
Autres titres				
Institutions financières	192	626	-	818
Autres émetteurs	-	278	107	385
Titres de participation	1 533	392	43	1 968
Total des actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾	16 887	3 113	150	20 150
Instruments financiers des fonds distincts	5 044	3 682	-	8 726
Total des actifs financiers	40 878 \$	13 393 \$	2 770 \$	57 041 \$
Passifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 118 \$	186 \$	- \$	6 304 \$
Autres	-	-	91	91
	6 118	186	91	6 395
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	-	248	-	248
Contrats de change	-	230	-	230
Autres contrats	-	1 180	17	1 197
	-	1 658	17	1 675
Total des passifs financiers	6 118 \$	1 844 \$	108 \$	8 070 \$

⁽¹⁾ Certaines valeurs mobilières disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 M\$ étaient comptabilisées au coût, puisque leur juste valeur ne pouvait être évaluée de façon fiable.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2015 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant le caractère observable ou non des données de marché n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Le cadre de gouvernance financière prévoit une surveillance indépendante et une séparation des tâches à cet égard.

Les instruments financiers classés dans le niveau 3 les plus importants que détient le Mouvement Desjardins sont les billets à terme adossés à des actifs de l'entente de Montréal (BTAA), les obligations hypothécaires, les titres de participation, le passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ainsi que le passif financier lié à une contrepartie éventuelle résultant d'une clause d'ajustement de prix de certains contrats d'assurance de dommage acquis.

Le Mouvement Desjardins utilise un modèle interne pour évaluer les BTAA. Des données obtenues auprès de tierces parties sont utilisées pour valider cette évaluation à postériori, et tout écart important est analysé. De plus, les résultats de ce modèle sont comparés fréquemment à certains indices de crédit et à d'autres indicateurs pertinents.

En ce qui concerne les obligations hypothécaires, le Mouvement Desjardins a élaboré une grille de paramètres basés sur des données comparables, qui est révisée annuellement et ajustée selon les tendances du marché. Des contrôles trimestriels sont effectués afin d'assurer que les taux utilisés par le système sont conformes à cette grille, et que leur évolution est raisonnable.

Le Mouvement Desjardins évalue la majorité des titres de participation en se basant sur des évaluations de courtiers obtenues auprès de tierces parties indépendantes. Les données obtenues sont examinées et approuvées par le Mouvement Desjardins.

Dans le cadre de l'acquisition de Qtrade Canada Inc. complétée en 2013, le Mouvement Desjardins a consenti à certains détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle des options de vente de leurs participations à des dates prédéterminées et à un prix représentant la juste valeur à ces dates, qui sont définies ci-après en tant que « Passif financier lié aux options de vente ». Les principales données utilisées dans l'évaluation de ce passif financier découlent de prévisions internes de la direction de l'entreprise acquise et d'estimations du Mouvement Desjardins. Les prévisions internes et les hypothèses sur lesquelles repose cette technique d'évaluation ont été préparées par une tierce partie indépendante, puis examinées et approuvées par le Mouvement Desjardins.

Dans le cadre de l'acquisition de State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm), le Mouvement Desjardins a comptabilisé une contrepartie éventuelle résultant de la clause d'ajustement de prix prévue au contrat. State Farm compensera le Mouvement Desjardins pour 95 % de l'évolution défavorable de la provision pour sinistres et frais de règlement relative aux contrats d'assurance de dommage transférés lors de l'acquisition, et le Mouvement Desjardins devra quant à lui remettre à State Farm 90 % de l'évolution favorable de celle-ci.

Sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

Le Mouvement Desjardins effectue des analyses de sensibilité pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de la substitution de données non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraîne pas de variation significative de la juste valeur des instruments financiers classés dans ce niveau.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2015	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3			Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période							
					Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements										
Actifs financiers																	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat																	
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat																	
Autres titres																	
Institutions financières																	
Obligations hypothécaires	72 \$	-	\$ 1	\$ -	-	\$ -	- \$	-	\$ 73	\$ 73							
Autres émetteurs																	
Fonds de couverture	10	-	(3)	-	-	-	-	-	-	7							
Billets à terme adossés à des actifs	1 641	-	34	-	-	-	(877)	-	798								
Obligations hypothécaires	850	-	5	-	-	29	(15)	-	869								
Titres adossés à des actifs financiers	26	-	-	-	-	-	-	-	26								
Titres de participation	21	-	-	-	-	42	-	-	63								
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 620	-	37	-	-	71	(892)	1 836									
Actifs financiers disponibles à la vente																	
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente																	
Autres titres																	
Autres émetteurs																	
Obligations hypothécaires	107	-	-	1	-	-	(1)	-	107								
Titres de participation	43	(2)	-	13	-	68	(7)	-	115								
Total des actifs financiers disponibles à la vente	150	(2)	-	14	-	68	(8)	222									
Total des actifs financiers	2 770 \$	(2) \$	37 \$	14 \$	- \$	139 \$	(900) \$	2 058 \$									
Passifs financiers																	
Passifs financiers détenus à des fins de transaction																	
Autres passifs – Autres																	
Passif financier lié aux options de vente	91 \$	-	\$ 3	\$ -	-	\$ -	(7) \$	-	87 \$								
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	-	-	87	-	-	-	113	-	200								
Instruments financiers dérivés																	
Autres contrats - Autres	17	(2)	10	-	-	2	(6)	-	21								
Total des passifs financiers	108 \$	(2) \$	100 \$	- \$	- \$	115 \$	(13) \$	308 \$									

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 (suite)

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net ⁽¹⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net ⁽²⁾	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ⁽³⁾	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions	Ventes / Règlements	Solde à la fin de la période								
Actifs financiers																
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat																
Valeurs mobilières – Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat																
Autres titres																
Institutions financières																
Obligations hypothécaires																
Obligations hypothécaires	61 \$	- \$	1 \$	\$	- \$	\$ 11 \$	- \$	\$ 73 \$								
Autres émetteurs																
Fonds de couverture																
Fonds de couverture	18	-	(2)	-	-	-	(6)	10								
Billets à terme adossés à des actifs																
Billets à terme adossés à des actifs	1 630	1	33	-	-	-	(6)	1 658								
Obligations hypothécaires																
Obligations hypothécaires	817	-	15	-	-	12	(40)	804								
Titres adossés à des actifs financiers																
Titres adossés à des actifs financiers	40	-	1	-	-	-	(15)	26								
Titres de participation																
Titres de participation	9	-	-	-	-	-	-	9								
Instruments financiers dérivés																
Autres contrats																
Swap sur rendement total																
Swap sur rendement total	1	-	(1)	-	-	-	-	-								
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat																
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 576	1	47	-	-	23	(67)	2 580								
Actifs financiers disponibles à la vente																
Valeurs mobilières – Titres disponibles à la vente																
Autres titres																
Autres émetteurs																
Obligations hypothécaires																
Obligations hypothécaires	104	-	-	2	-	-	(1)	105								
Titres de participation																
Titres de participation	29	(1)	-	5	-	2	(1)	34								
Total des actifs financiers disponibles à la vente																
Total des actifs financiers disponibles à la vente	133	(1)	-	7	-	2	(2)	139								
Instruments financiers des fonds distincts																
Total des actifs financiers	2 709 \$	- \$	47 \$	\$ 7 \$	(2) \$	\$ 27 \$	(69) \$	\$ 2 719 \$								
Passifs financiers																
Passifs financiers détenus à des fins de transaction																
Autres passifs – Autres																
Passif financier lié aux options de vente																
Passif financier lié aux options de vente	133 \$	- \$	1 \$	\$	- \$	\$	- \$	\$ 134 \$								
Instruments financiers dérivés																
Autres contrats																
Swap sur rendement total																
Swap sur rendement total	-	-	3	-	-	-	-	3								
Autres	10	(1)	5	-	-	1	(1)	14								
Total des passifs financiers	143 \$	(1)\$	9 \$	\$ 7 \$	- \$	\$ 1 \$	(1) \$	\$ 151 \$								

⁽¹⁾ Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les pertes ou gains réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

⁽²⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction, et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont présentés au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat ».

⁽³⁾ Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à l'état combiné du résultat global, au poste « Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente ».

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Techniques d'évaluation et données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

Les tableaux suivants présentent les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers importants classés dans le niveau 3 :

Au 30 juin 2015	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation		Données non observables	Intervalles de valeurs des données			
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Billets à terme adossés à des actifs	798 \$	Modèle interne ⁽¹⁾	Prime d'illiquidité ^(B)		3 %			
Obligations hypothécaires	1 049	Actualisation des flux de trésorerie	Écart de crédit ^(B,C)	0 p.b. à 300 p.b.				
			Données comparables ^(B,C)	0 p.b. à 520 p.b.				
Titres de participation	21	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit ^(B,C)		75 %			
	157	Évaluations de courtiers	Majoration des prix d'exercice ^(B,C)		5 %			
Autres actifs financiers ⁽³⁾	33		Données de courtiers		-	(2)		
Total des actifs financiers	2 058 \$							
Passifs financiers								
Autres passifs – Autres			Valeur de l'entreprise ^(A,C)		-			
Passif financier lié aux options de vente	87 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation ^(B,C)		7,5 %			
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	200	Techniques actuarielles ⁽⁵⁾	Date d'exercice des options de vente ^(B,C)	1 mois à 4,5 ans				
Autres passifs financiers ⁽⁷⁾	21		Provision pour sinistre et frais de règlement ^(B)		-			
Total des passifs financiers	308 \$							

Au 31 décembre 2014	Juste valeur	Principales techniques d'évaluation		Données non observables	Intervalles de valeurs des données			
Actifs financiers								
Valeurs mobilières								
Billets à terme adossés à des actifs	1 641 \$	Modèle interne ⁽¹⁾	Prime d'illiquidité ^(B)		4 %			
Obligations hypothécaires	1 029	Actualisation des flux de trésorerie	Écart de crédit ^(B,C)	0 p.b. à 300 p.b.				
			Données comparables ^(B,C)	0 p.b. à 520 p.b.				
Titres de participation	17	Modèle d'évaluation des options	Proportion de l'écart de crédit ^(B,C)		75 %			
	47	Évaluations de courtiers	Majoration des prix d'exercice ^(B,C)		5 %			
Autres actifs financiers ⁽³⁾	36		Données de courtiers		-	(2)		
Total des actifs financiers	2 770 \$							
Passifs financiers								
Autres passifs – Autres			Valeur de l'entreprise ^(A,C)		-			
Passif financier lié aux options de vente	91 \$	Actualisation des flux de trésorerie	Taux d'actualisation ^(B,C)		7,5 %			
Autres passifs financiers ⁽⁷⁾	17		Date d'exercice des options de vente ^(B,C)	6 mois à 5 ans				
Total des passifs financiers	108 \$							

(1) Pour une description du modèle interne, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 5 « Valeurs mobilières ».

(2) En raison de la nature de ce type d'investissement, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

(3) Incluent les autres actifs financiers tels que les fonds de couverture et les titres adossés à des actifs financiers.

(4) En raison de la diversité des activités des secteurs d'affaires sous-jacents associés à la valeur de l'entreprise, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

(5) Les techniques actuarielles en matière d'évaluation prospective de la provision pour sinistre et règlement sont conformes aux pratiques actuarielles reconnues au Canada.

(6) En raison de la nature de ce passif financier, aucun intervalle de valeurs des données n'est présenté.

(7) Incluent les autres passifs financiers tels que les autres contrats d'instruments financiers dérivés.

Sensibilité de la juste valeur aux variations des données non observables :

(A) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une augmentation (diminution) de la juste valeur.

(B) Une augmentation (diminution) de cette donnée non observable prise isolément entraîne généralement une diminution (augmentation) de la juste valeur.

(C) Il n'existe pas de relation prévisible entre cette donnée et les autres données non observables significatives.

NOTE 5 – VALEURS MOBILIÈRES

GAINS ET PERTES NON RÉALISÉS SUR LES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Les tableaux suivants présentent les gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente :

Au 30 juin 2015	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	7 933 \$	142 \$	2 \$	8 073 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 484	283	9	10 758
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	37	-	-	37
Autres titres				
Institutions financières	1 514	8	2	1 520
Autres émetteurs	473	21	1	493
Titres de participation	2 463	333	54	2 742
	22 912 \$	787 \$	68 \$	23 631 \$
 Au 31 décembre 2014	 Coût après amortissement	 Gains bruts non réalisés	 Pertes brutes non réalisées	 Valeur comptable
Créances émises ou garanties par des				
Entités gouvernementales canadiennes	8 026 \$	69 \$	- \$	8 095 \$
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	8 336	247	-	8 583
Corps scolaires ou publics au Canada	8	-	-	8
Administrations publiques à l'étranger	30	1	-	31
Autres titres				
Institutions financières	811	7	-	818
Autres émetteurs	370	16	-	386
Titres de participation	1 667	312	10	1 969
	19 248 \$	652 \$	10 \$	19 890 \$

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins a conclu qu'il existait des indications objectives de dépréciation. Un montant de 14 M\$ (3 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014), tout comme un montant de 31 M\$ (5 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014) au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente ont été comptabilisés à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus nets sur les titres disponibles à la vente ».

VALEURS MOBILIÈRES – BILLETS À TERME ADOSSÉS À DES ACTIFS DE L'ENTENTE DE MONTRÉAL

Le Mouvement Desjardins détient des BTAA de véhicules d'actifs cadres (VAC) dont la juste valeur et la valeur nominale s'établissent respectivement à 798 M\$ et à 846 M\$ au 30 juin 2015 (1 641 M\$ et 1 722 M\$ au 31 décembre 2014), et sont réparties entre le VAC 1 et le VAC 3, la quasi-totalité étant attribuable au VAC 1.

Les swaps sur défaillance de crédit servant de couverture économique aux BTAA, ont une juste valeur négative de 4 M\$ au 30 juin 2015 (juste valeur négative de 3 M\$ au 31 décembre 2014 incluant le swap sur rendement total d'une juste valeur positive de 1 M\$ qui a pris fin le 31 mars 2015). Pour obtenir de l'information sur la méthodologie d'évaluation des BTAA, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières », et à la note 6 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels de 2014.

Le Mouvement Desjardins participe, pour un montant de 1 193 M\$, à la facilité de financement de marge (FFM) destinée à couvrir d'éventuels appels de garantie des contreparties à des swaps sur défaillance de crédit du VAC 1. Jusqu'au 30 juin 2015, aucun montant n'a été prélevé sur la FFM. De plus, le Mouvement Desjardins a acheté une protection de 400 M\$ à l'égard de ses engagements en vertu de la FFM. Pour plus de renseignements concernant les modalités de la FFM et de la protection acquise, se référer à la section « Valeurs mobilières – Billets à terme adossés à des actifs » de la note 8 « Valeurs mobilières » des états financiers combinés annuels de 2014.

Incidence sur les résultats

Un gain totalisant 3 M\$ relatif à la juste valeur des BTAA a été comptabilisé aux résultats combinés du Mouvement Desjardins pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015 (gain de 14 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014), tout comme un gain de 34 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2015 (gain de 33 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014). De plus, un gain totalisant 1 M\$ relatif aux instruments financiers dérivés servant de couverture aux BTAA a été comptabilisé pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2015 (perte de 2 M\$ pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2014), tout comme une perte non significative pour la période de six mois terminée le 30 juin 2015 (perte de 4 M\$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2014).

NOTE 6 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la qualité du crédit des prêts :

Au 30 juin 2015	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	99 765 \$	268 \$	154 \$	16 \$	48 \$	100 123 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 342	2 406	106	21	130	20 703
Aux entreprises et aux gouvernements	33 747	621	268	89	172	34 375
	151 854 \$	3 295 \$	528 \$	126 \$	350 \$	155 201 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 21 M\$.

Au 31 décembre 2014	Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective ⁽¹⁾	Prêts nets
Hypothécaires résidentiels	97 061 \$	303 \$	148 \$	14 \$	50 \$	97 448 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	18 095	2 313	87	21	119	20 355
Aux entreprises et aux gouvernements	32 026	601	276	89	163	32 651
	147 182 \$	3 217 \$	511 \$	124 \$	332 \$	150 454 \$

⁽¹⁾ Comprend la provision collective sur prêts douteux de 13 M\$.

PRÊTS BRUTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Les tableaux suivants présentent la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non douteux :

Au 30 juin 2015	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	218 \$	29 \$	12 \$	9 \$	
Hypothécaires résidentiels					268 \$
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 885	240	116	165	2 406
Aux entreprises et aux gouvernements	411	43	57	110	621
	2 514 \$	312 \$	185 \$	284 \$	3 295 \$
Au 31 décembre 2014	De 1 à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	242 \$	35 \$	15 \$	11 \$	303 \$
Hypothécaires résidentiels					
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	1 717	307	129	160	2 313
Aux entreprises et aux gouvernements	393	70	28	110	601
	2 352 \$	412 \$	172 \$	281 \$	3 217 \$

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau suivant présente les variations des provisions pour pertes sur créances :

	Hypothécaires résidentiels	À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	Aux entreprises et aux gouvernements	Total
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2015	2014	2015	2014
Solde au début de la période	65 \$	58 \$	176 \$	167 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	11	161	120
Radiations et recouvrements	(9)	(11)	(147)	(123)
Solde à la fin de la période	65 \$	58 \$	190 \$	164 \$
Composition du solde :				
Provision pour pertes sur prêts	64 \$	57 \$	151 \$	122 \$
Provision pour les engagements de crédit hors bilan ⁽¹⁾	1	1	39	42

⁽¹⁾ La provision relative aux engagements de crédit hors bilan est comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres ».

NOTE 7 – OBLIGATIONS SÉCURISÉES

Des entités structurées sont en place afin de garantir les paiements de capital et d'intérêts dus aux détenteurs des obligations sécurisées émises par le Mouvement Desjardins. Les opérations de chacune de ces entités sont incluses dans les états financiers combinés de ce dernier, puisqu'il en détient le contrôle. Le Mouvement Desjardins a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à l'une ou l'autre de ces entités et leur a accordé du financement afin de faciliter l'acquisition de ces actifs. Le financement accordé par le Mouvement Desjardins peut atteindre un montant maximal équivalant à l'encours des prêts détenus par ces entités aux fins de la garantie des émissions d'obligations sécurisées. Le Mouvement Desjardins dispose d'un accès restreint aux actifs appartenant légalement à l'une ou l'autre de ces entités structurées selon les termes des conventions applicables à chacune des émissions. Les actifs, d'un montant de 7 213 M\$ au 30 juin 2015 (6 798 M\$ au 31 décembre 2014), sont présentés au poste « Prêts – Hypothécaires résidentiels » du bilan combiné, tandis que les obligations sécurisées, d'un montant de 5 896 M\$ au 30 juin 2015 (5 694 M\$ au 31 décembre 2014), sont présentées au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

NOTE 8 – DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et venant à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 juin 2015				Au 31 décembre 2014			
	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total
Particuliers	35 896 \$	3 814 \$	49 591 \$	89 301 \$	34 285 \$	3 788 \$	50 390 \$	88 463 \$
Entreprises et gouvernements	21 703	356	39 711	61 770	17 800	332	38 384	56 516
Institutions de dépôts	63	-	1 687	1 750	51	-	1 294	1 345
	57 662 \$	4 170 \$	90 989 \$	152 821 \$	52 136 \$	4 120 \$	90 068 \$	146 324 \$

NOTE 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers dérivés inscrits au bilan combiné :

	Au 30 juin 2015			Au 31 décembre 2014		
	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs	Montants nominaux de référence	Actifs	Passifs
Désignés comme instruments de couverture						
Couverture de juste valeur	34 136 \$	1 658 \$	226 \$	31 444 \$	1 012 \$	161 \$
Couverture de flux de trésorerie	20 965	383	60	21 971	225	19
Total – Désignés comme instruments de couverture	55 101	2 041	286	53 415	1 237	180
À des fins de transaction	187 867	2 090	1 537	127 435	1 896	1 495
Total des instruments financiers dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation	242 968	4 131	1 823	180 850	3 133	1 675
Moins :						
Incidence des accords généraux de compensation ⁽¹⁾	-	655	655	-	412	412
Total des instruments financiers dérivés après l'incidence des accords généraux de compensation	242 968 \$	3 476 \$	1 168 \$	180 850 \$	2 721 \$	1 263 \$

⁽¹⁾ Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque le Mouvement Desjardins détient des accords généraux de compensation sans avoir l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net ou simultanément.

ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Le tableau suivant présente les montants nets liés à l'inefficacité des couvertures de juste valeur et à l'inefficacité des couvertures de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés à l'état combiné du résultat, au poste « Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat » :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Inefficacité des couvertures de juste valeur	4 \$	5 \$	32 \$	1 \$
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	-	5	7	13

NOTE 10 – ACQUISITION IMPORTANTE

Le 1^{er} janvier 2015, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de dommages et d'assurance de personnes, de fonds communs, de prêts et d'assurance de prestations du vivant de la State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm). L'acquisition des activités d'assurance de dommages et de personnes a été réalisée par le transfert d'actifs et la prise en charge de passifs, alors que l'acquisition des autres activités s'est faite par l'achat d'actions de sociétés. Cette acquisition a permis au Mouvement Desjardins de se doter d'un réseau de distribution multiproduit lui donnant accès à une nouvelle clientèle et d'atteindre une taille, particulièrement en assurance de dommages, qui devrait lui procurer des avantages compétitifs.

La juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition est présentée ci-dessous :

Actifs identifiables nets acquis	
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	12 \$
Valeurs mobilières	6 409
Prêts	197
Primes à recevoir	442
Actifs de réassurance	2
Immobilisations corporelles	86
Immobilisations incorporelles	82
Actifs d'impôt différé	111
Autres actifs – Autres	79
Passifs des contrats d'assurance	(6 602)
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(106)
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs – Autres	(452)
	253 \$
Contrepartie	
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	12
Trésorerie nette utilisée pour l'acquisition	76
Contrepartie éventuelle	113
Contrepartie totale	
Gain résultant de l'acquisition	
	52 \$

Le gain résultant de l'acquisition a été comptabilisé au poste Autres revenus – Autres de l'état combiné du résultat.

Des valeurs mobilières d'un montant de 5 090 M\$ reçues à l'acquisition ont été données en garantie dans le cadre du traité de réassurance qui transfère les passifs des contrats d'assurance de dommage des activités canadiennes de State Farm au Mouvement Desjardins.

Le contrat d'acquisition prévoit une clause d'ajustement de prix en fonction de l'évolution favorable et défavorable de la provision pour sinistres et frais de règlement des contrats d'assurance de dommage transférés lors de l'acquisition. State Farm compensera le Mouvement Desjardins pour 95 % de l'évolution défavorable de ces passifs, et le Mouvement Desjardins devra quant à lui remettre à State Farm 90 % de l'évolution favorable de ceux-ci. À la date d'acquisition, le Mouvement Desjardins évaluait à 113 M\$ la juste valeur de la contrepartie éventuelle qu'il s'attend à débourser. Au 30 juin 2015, la valeur de la contrepartie éventuelle comptabilisée au poste « Autres passifs – Autres » s'élève à 200 M\$.

Au terme de cette transaction, State Farm et le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel S.A., le partenaire minoritaire de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. (DGAG) ont investi respectivement 450 M\$ en actions privilégiées sans droit de vote et 200 M\$ en actions ordinaires, en actions privilégiées sans droit de vote et en débentures subordonnées dans les filiales d'assurance de DGAG. Le pourcentage de détention du Mouvement Desjardins dans les actions ordinaires de ces filiales n'a pas été modifié à la suite de ces investissements.

La détermination de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables acquis a été substantiellement complétée au cours de la période terminée le 30 juin 2015. Dans le cas où des nouvelles informations portant sur des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition devenaient disponibles d'ici le 31 décembre 2015, ces justes valeurs pourraient toutefois devoir être modifiées.

Depuis l'acquisition, la contribution des activités canadiennes de State Farm au « Revenu total » et aux « Excédents nets de la période après ristournes aux membres » du Mouvement Desjardins, excluant le gain résultant de l'acquisition, s'élève respectivement à 653 M\$ et à 158 M\$.

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2015, des frais de clôture de 3 M\$ (20 M\$ au cours de l'exercice 2014) directement attribuables à l'acquisition des activités canadiennes de State Farm ont été comptabilisés au poste « Frais autres que d'intérêts – Autres », de l'état combiné du résultat.

NOTE 11 – CAPITAL SOCIAL

ÉMISSION DE PARTS

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2015, la Fédération a procédé à l'émission de 76 221 729 parts de capital F pour une contrepartie en espèces de 762 M\$.

NOTE 12 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 juin 2015		Au 31 décembre 2014	
	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	485 \$	47 \$	438 \$	44 \$
Gains nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	269	-	176	-
Gains nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement dans un établissement à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture	2	-	1	-
Cumul des autres éléments du résultat global	756 \$	47 \$	615 \$	44 \$

NOTE 13 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est d'assurer le maintien de fonds propres suffisants et de qualité afin de se donner une marge de manœuvre pour son développement, de maintenir des cotes de crédit avantageuses et de garder la confiance de ses déposants et des marchés financiers.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base à l'intention des coopératives de services financiers (la ligne directrice) émise par l'AMF et s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A que doit maintenir le Mouvement Desjardins est de 7,0 %. De plus, son ratio de fonds propres de la catégorie 1 ainsi que son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 8,5 % et à 10,5 %. Ces ratios minimaux incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %. De plus, l'utilisation de l'approche des notations internes pour le risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts de la clientèle de détail – Particuliers est conditionnelle à ce que le ratio du total des fonds propres soit supérieur à 11,5 % plutôt qu'à 10,5 %, comme l'indique la ligne directrice.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, les mesures et exigences relatives à la charge d'ajustement d'évaluation de crédit (AEC) sont mises en œuvre progressivement conformément à la ligne directrice. Cette charge atteindra 100 % d'ici 2019 pour chacun des ratios de fonds propres. Au 30 juin 2015, la charge d'AEC appliquée aux ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 et au ratio du total des fonds propres a été respectivement de 64 %, de 71 % et de 77 %.

Le 1^{er} janvier 2015, le ratio actifs / fonds propres a été remplacé par le nouveau ratio de levier défini comme étant la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de la catégorie 1) divisée par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend : 1) les actifs au bilan; 2) les expositions liées aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés; et 4) des éléments hors bilan. Selon la ligne directrice, le ratio de levier financier minimal que doit respecter le Mouvement Desjardins est de 3 %.

De plus, comme l'indique la note 11 « Capital social », la Fédération a émis des parts de capital F en 2015, pour un produit brut de 762 M\$.

Au 30 juin 2015, le Mouvement Desjardins respecte les exigences réglementaires de l'AMF relatives aux ratios de fonds propres et au ratio de levier.

NOTE 14 – REVENUS (PERTES) NETS SUR LES TITRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers détenus à des fins de transaction sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Revenus				
Revenu net d'intérêts	7 \$	6 \$	12 \$	14 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(69)	72	63	153
	(62) \$	78 \$	75 \$	167 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le tableau suivant présente les incidences des revenus provenant d'instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sur l'état combiné du résultat :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin		Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Revenus				
Revenu net d'intérêts	3 \$	1 \$	3 \$	3 \$
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(543)	402	499	878
	(540) \$	403 \$	502 \$	881 \$

NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin										
Revenu net d'intérêts	1 003 \$	925 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	54 \$	58 \$	1 057 \$	981 \$
Primes nettes	-	-	978	996	785	566	(65)	(63)	1 698	1 499
Autres revenus	515	472	(106)	830	2	119	(141)	(79)	270	1 342
Revenu total	1 518	1 397	872	1 826	787	683	(152)	(84)	3 025	3 822
Dotation à la provision pour pertes sur créances	103	80	-	-	-	-	-	-	103	80
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs liés à des contrats d'assurance	-	-	100	1 188	236	388	(4)	(3)	332	1 573
Frais autres que d'intérêts	1 090	1 047	531	476	293	214	(123)	(118)	1 791	1 619
Excédents d'exploitation	325	270	241	162	258	81	(25)	37	799	550
Impôts sur les excédents	86	59	46	28	64	20	(26)	(3)	170	104
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	239	211	195	134	194	61	1	40	629	446
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	24	51	-	-	-	-	-	-	24	51
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	215 \$	160 \$	195 \$	134 \$	194 \$	61 \$	1 \$	40 \$	605 \$	395 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	215 \$	160 \$	147 \$	124 \$	169 \$	57 \$	- \$	40 \$	531 \$	381 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	48	10	25	4	1	-	74	14

⁽¹⁾Pour les périodes de trois mois terminées le 30 juin 2015 et 2014, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 239 M\$ et de 211 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 147 M\$ et de 124 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 169 M\$ et de 57 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 0 M\$ et de 40 M\$ pour la rubrique Autres.

NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Revenu net d'intérêts	1 944 \$	1 835 \$	- \$	1 \$	- \$	(3) \$	108 \$	109 \$	2 052 \$	1 942 \$
Primes nettes	-	-	1 982	1 942	1 723	1 119	(131)	(121)	3 574	2 940
Autres revenus	1 001	947	1 206	1 689	264	207	(145)	(115)	2 326	2 728
Revenu total	2 945	2 782	3 188	3 632	1 987	1 323	(168)	(127)	7 952	7 610
Dotation à la provision pour pertes sur créances	192	174	-	-	-	-	-	-	192	174
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	-	-	1 750	2 385	1 092	794	(7)	(5)	2 835	3 174
Frais autres que d'intérêts	2 165	2 081	1 069	951	553	420	(244)	(225)	3 543	3 227
Excédents d'exploitation	588	527	369	296	342	109	83	103	1 382	1 035
Impôts sur les excédents	153	122	76	59	72	27	(12)	(3)	289	205
Excédents avant ristournes aux membres⁽¹⁾	435	405	293	237	270	82	95	106	1 093	830
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	54	106	-	-	-	-	-	-	54	106
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	381 \$	299 \$	293 \$	237 \$	270 \$	82 \$	95 \$	106 \$	1 039 \$	724 \$
dont :										
Part revenant au Groupe	380 \$	298 \$	235 \$	221 \$	232 \$	78 \$	93 \$	105 \$	940 \$	702 \$
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	1	1	58	16	38	4	2	1	99	22

⁽¹⁾ Pour les périodes de six mois terminées le 30 juin 2015 et 2014, la part revenant au Groupe des « Excédents avant ristournes aux membres » est respectivement de 434 M\$ et de 404 M\$ pour le secteur Particuliers et Entreprises, de 235 M\$ et de 221 M\$ pour le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, de 232 M\$ et de 78 M\$ pour le secteur Assurance de dommages et de 93 M\$ et de 105 M\$ pour la rubrique Autres.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 juin 2015	191 934 \$	35 123 \$	14 184 \$	9 652 \$	250 893 \$
Au 31 décembre 2014	185 068 \$	32 000 \$	6 140 \$	6 179 \$	229 387 \$